



# Violences conjugales envers les femmes à La Réunion

Exploitation de l'enquête Virage dans les Outre-mer 2018

RAPPORT



Novembre 2020

Rédactrices :

Mélissa Bardot (ORS OI)  
Monique Ricquebourg (ORS OI)

Comité de relecture :

Noor Atwan (CUMP/EPSMR Unité VIGILANS)  
Yolaine Blanpain (ORVIFF)  
Florence Caliez (ARS La Réunion)  
Nadine Caroupanin, (DRDFE)  
Stéphanie Condon (INED)  
Sandrine Dauphin (INED)  
Justine Dupuis (INED)  
Dr. Erick Gokalsing (CUMP/EPSMR Unité VIGILANS - Inserm)  
Dr. Anh Dao N Guyen (ARS La Réunion)  
Dr Emmanuelle Rachou (ORS OI)

Mise en page :

Mélissa Bardot (ORS OI)

Rapport commandité et financé par l'Agence Régionale de Santé La Réunion,  
réalisé en partenariat avec l'INED- Virage dans les Outre-mer sous la responsabilité scientifique de Stéphanie Condon

Sous la direction du Dr Emmanuelle RACHOU

# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>INTRODUCTION .....</b>  | <b>4</b>  |
| ■ CONTEXTE .....   | 4         |
| ■ OBJECTIFS DE L'EXPLOITATION REGIONALE .....  | 6         |
| ■ METHODOLOGIE DE L'ENQUETE VIRAGE DANS LES OUTRE-MER .....                              | 6         |
| ■ L'EXPLOITATION REGIONALE .....   | 7         |
| <b>PANORAMA DES VIOLENCES CONJUGALES A LA REUNION .....</b>                              | <b>9</b>  |
| <b>CARACTERISTIQUES DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE .....</b>                  | <b>13</b> |
| ■ CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES .....   | 13        |
| ■ ENTENTE CONJUGALE, BIOGRAPHIE SEXUELLE ET SITUATIONS DIFFICILES PENDANT L'ENFANCE..... | 20        |
| ■ FACTEURS ASSOCIES AUX VIOLENCES CONJUGALES .....                                       | 25        |
| <b>ETAT DE SANTE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE .....</b>                     | <b>26</b> |
| ■ ETAT DE SANTE PERÇU ET PROBLEMES DE SANTE DECLARES .....                               | 26        |
| ■ SANTE MENTALE ET COMPORTEMENTS ADDICTIFS .....   | 27        |
| ■ SANTE REPRODUCTIVE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE .....                     | 29        |
| <b>REACTIONS AUX VIOLENCES SUBIES ET REPERCUSSIONS POUR LES FEMMES VICTIMES .....</b>    | <b>31</b> |
| ■ CIRCONSTANCES DES FAITS LES PLUS MARQUANTS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS .....         | 31        |
| ■ LES DEMARCHES ENTREPRISES PAR LES FEMMES VICTIMES .....                                | 33        |
| <b>CONCLUSION .....</b>  | <b>36</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>  | <b>39</b> |

## ■ Contexte

- **Les violences envers les femmes et les violences conjugales**

A partir des années 1990, l'Organisation Mondiale de la Santé a intégré les violences conjugales dans le champ de la santé publique, quittant ainsi le champ exclusif de la police et de la justice.

Les violences envers les femmes sont un phénomène hétérogène : dans leurs formes (verbales, physiques, sexuelles...) et leurs conséquences mais aussi dans les contextes où elles se produisent (famille, travail, espaces publics...).

Les violences conjugales (ou violences au sein du couple) comprennent les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que sur le plan économique vécus dans une relation maritale, extra-maritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie.

- **Les enquêtes Enveff et Virage**

Les violences interpersonnelles ont fait l'objet d'une première Enquête Nationale sur les Violences envers les Femmes en France (enquête Enveff) réalisée en 2000 sous l'égide de l'Institut de démographie de l'Université Paris 1 [1]. L'enquête Enveff a permis pour la première fois de dévoiler l'ampleur des violences subies par les femmes en France.

La demande publique d'un développement plus conséquent des connaissances sur les violences et les rapports de genre a été réaffirmée, et en 2015, l'Institut national d'études démographiques (Ined) a reconduit une enquête nationale en France métropolitaine pour décrire les violences en termes de rapports de genre dans différents contextes de la vie quotidienne. L'enquête Virage – Violences et Rapports de Genre – s'inscrit donc dans la continuité de l'enquête Enveff en actualisant et approfondissant les données sur cette thématique [2]. Elle permet de décrire l'ampleur, le contexte et les conséquences des violences subies par les femmes et les hommes, qu'elles soient verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles. Ces faits concernent la sphère conjugale, le travail et les espaces publics.

Réalisée par l'Ined dans l'hexagone en 2015, elle a pu être répliquée (avec des adaptations au protocole et au questionnaire) dans trois territoires ultramarins – Guadeloupe, Martinique et La Réunion – en 2018 (pour plus d'informations, voir le site [viragedom.site.ined.fr](http://viragedom.site.ined.fr)).

- **Le contexte réunionnais**

L'enquête Enveff, réalisée en 2002 à La Réunion, a apporté pour la première fois des éléments de cadrage en population générale et mis en avant l'importance des violences faites aux femmes et la situation d'une plus grande vulnérabilité par rapport à la Métropole [3].

Enveff a fourni des éléments sur les violences conjugales à La Réunion notamment sur les prévalences de violences conjugales, proches de celles constatées en Métropole, mais plus importantes concernant les violences physiques et sexuelles. Cette première enquête avait ainsi abouti à une forte mobilisation des acteurs locaux institutionnels et associatifs.

Les violences conjugales restent préoccupantes à La Réunion : 2 016 faits de violences conjugales ont été constatés et enregistrés par les services de police en 2018, soit une augmentation de 4,2 % par rapport à 2017 et entre 2016 et 2018, 15 femmes ont été tuées [4]. Une étude de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) menée en 2012 auprès de femmes victimes de violences conjugales accueillies dans des centres d'hébergement a montré l'importance des problématiques sanitaires que rencontraient ces femmes victimes (seulement 1/3 se déclarait en « bon état de santé ») [5]. Une étude sur les féminicides a également été réalisée en 2019 par le Centre de Recherche Juridique de l'Université de La Réunion et l'Institut Régional du Travail Social de La Réunion apportant un éclairage juridique et social de la situation locale [6]. Pour autant, peu de données locales en population sont disponibles sur cette problématique, permettant de mesurer l'évolution du phénomène ou d'en connaître plus précisément les conséquences ou les prises en charge.

- **L'enquête Virage dans les Outre-mer**

Les acteurs associatifs et les élus locaux des départements d'Outre-mer, préoccupés par ce qui était perçu comme une augmentation des violences interpersonnelles, notamment à l'encontre des femmes, ont demandé que l'enquête Virage puisse être étendue à leurs territoires. Suite à une étude de faisabilité menée à l'Ined, l'enquête Virage dans les Outre-mer a été mise en œuvre par l'Ined en 2018 et conduite dans trois départements et régions d'Outre-mer : la Guadeloupe, la Martinique, et La Réunion [7].

Les personnes enquêtées ont été interrogées sur les faits de violences vécus au travail, dans l'espace public, dans l'univers familial et conjugal. L'un des objectifs de l'enquête Virage dans les Outre-mer étant d'impulser des recherches au niveau local, la taille de l'échantillon a été constituée pour permettre, dans la mesure du possible, des analyses régionales.

Cette enquête a été financée au niveau national par le secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, le ministère des Outre-mer, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, le Commissariat général à l'égalité des territoires, Santé publique France, le GIP-Mission de recherche Droit et Justice, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse des dépôts et des consignations. Au niveau de La Réunion, elle est co-financée par le Conseil Régional et l'ARS.

L'ORS OI et l'ARS Réunion sont membres du comité de pilotage local de l'enquête depuis la phase exploratoire / étude de faisabilité.

- **Les violences intrafamiliales : un enjeu du Projet Régional de Santé de La Réunion**

En parallèle du Grenelle des violences conjugales précédant la signature de la convention cadre de partenariat entre le Département de La Réunion et l'Etat, les violences intrafamiliales restent un enjeu fort, présent dans la feuille de route de la politique de santé conduite par l'Agence Régionale de Santé La Réunion (ARS La Réunion). La lutte contre ces violences est ainsi inscrite dans le Projet Régional de Santé (PRS 2) 2018-2028 ; en particulier dans l'axe 1 du schéma de santé à La Réunion dans lequel est fixé l'objectif de « *repérer, prévenir et prendre en charge les violences intrafamiliales et prévenir la reproduction trans-générationnelle* » [8].

Dans le cadre de ses missions l'Observatoire Régional de la Santé Océan Indien (ORS OI) a été chargé de réaliser une exploitation régionale de l'enquête Virage dans les Outre-mer sur la thématique des violences conjugales à La Réunion. Cette analyse s'inscrit dans le programme de travail établi dans le contrat pluriannuel d'objectif et de moyen entre l'ARS La Réunion et l'ORS OI. Une convention de partenariat a été signée avec l'INED suite à l'élaboration d'un projet d'exploitation des données de l'enquête. Ainsi l'ORS OI a rejoint le groupe d'exploitation de l'enquête, qui réunit des chercheuses ou équipes universitaires et les ORS dans chaque territoire de l'enquête<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le groupe d'exploitation réalise les premiers travaux sur la base de données de l'enquête avant sa mise à disposition publique (prévue fin 2022).

## ■ Objectifs de l'exploitation régionale

---

À l'instar de l'enquête Virage en Métropole, l'objectif central de l'enquête Virage dans les Outre-mer est de mesurer, pour les femmes et les hommes, les faits de violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles. Ces faits concernent d'une part, les violences vécues au sein de la sphère conjugale, au travail et dans les espaces publics au cours des douze derniers mois et, d'autre part, celles vécues durant toute de la vie non seulement dans ces mêmes sphères mais également dans la sphère familiale et durant les études. Elle cherche à actualiser et prolonger les connaissances des violences de genre à La Réunion en prenant en compte les changements sociétaux intervenus depuis l'enquête Enveff réalisée en 2002.

### • Objectif général

L'objectif de l'exploitation régionale est de centrer l'analyse sur les violences vécues par les femmes dans la sphère conjugale au cours des 12 derniers mois dans le but de répondre aux priorités régionales de l'ARS La Réunion<sup>2</sup>.

### • Objectifs spécifiques

- Mesurer la fréquence des faits de violences chez les femmes en couple selon le type de violences subies et étudier quelles sont les caractéristiques les plus déterminantes dans la survenue de ces violences. La mesure de ces prévalences va aussi permettre d'estimer la part des enfants exposés à la violence au sein de leur famille. Dans la mesure du possible, l'analyse proposera d'étudier les évolutions avec les résultats observés en 2002 dans l'enquête Enveff ainsi que des comparaisons avec les résultats observés en Métropole en 2015 ;
- Déterminer les conséquences des violences conjugales sur l'état de santé général, la santé génésique, la santé mentale, les conduites addictives des femmes ;
- Déterminer les circonstances des actes et les recours mobilisés par les victimes (réseau associatif, judiciaire, amical...) permettant d'analyser les leviers dans le repérage et la prise en charge des victimes.

### • Objectif final

L'analyse régionale doit permettre d'aider à identifier les spécificités du contexte social, économique et culturel local dans la survenue, l'expérience et les conséquences de ces faits.

## ■ Méthodologie de l'enquête Virage dans les Outre-Mer

---

L'enquête Virage dans les Outre-mer est une enquête quantitative.

Elle a été réalisée par téléphone, modalité de passation la plus adaptée pour des enquêtes sur les violences, permettant la confidentialité pour l'enquêté·e, et menée par des enquêteurs·trices créolophones.

L'échantillon a été constitué par la méthode aléatoire, à partir de numéros téléphoniques générés de façon aléatoire (environ 40 % de téléphones fixes et 60 % de portables).

Le questionnaire avait une durée de passation moyenne de 45 minutes.

Afin de ne pas préjuger de ce qui est ou non considéré par les répondant·e·s comme de la violence, l'enquête a été, comme les précédentes, présentée comme une enquête « sur les modes de vie, la santé et la sécurité » ; l'emploi des termes « violent » et « violence » a été exclu au profit de l'énoncé, pour chaque espace, de faits et d'actes précis (insultes, menaces, agressions verbales, chantage ou pressions psychologiques, agressions physiques, pratiques et relations sexuelles imposées) dont les personnes enquêtées auraient pu être victimes.

---

<sup>2</sup> Axe 1 « l'amélioration de la santé de la femme, du couple et de l'enfant », objectif 2 « repérer, prévenir et prendre en charge les violences intrafamiliales et prévenir la reproduction trans-générationnelle » du PRS 2 (2018-2028).

Le questionnaire est structuré en neuf modules. À l’instar de l’Enveff, il démarre par des questions générales de présentation de la personne enquêtée afin d’établir une relation de confiance avec l’interviewé-e et permettre ensuite une meilleure réception des questions plus sensibles.

Sept modules enregistrent les agressions subies au cours des douze derniers mois dans les différentes sphères de vie : travail, espaces publics, relation de couple actuelle et passée. Le huitième module est consacré aux violences subies au sein de la famille de la naissance au jour de l’enquête.

Enfin, dans le dernier module, sont questionnées les violences vécues au cours de la vie, avant les 12 derniers mois, dans toutes les sphères de vie hors famille, y compris pendant la scolarité ou les études supérieures.

La collecte a été réalisée à La Réunion du 18 janvier au 16 juillet 2018 par Ipsos Outre-mer et son sous-traitant Sagis. 3 069 questionnaires ont été recueillis (2 209 femmes et 860 hommes), constituant, après redressement, un échantillon représentatif des personnes de chaque sexe, âgées de 20 à 69 ans. Des coefficients de redressement ont été appliqués à chaque personne afin d’améliorer la représentativité de l’échantillon ; ainsi, ils représentent exactement la structure de la population réunionnaise issue du recensement de 2015.

## ■ L’exploitation régionale

### • Partenariat et comité de pilotage

L’analyse, commanditée par l’ARS La Réunion, est réalisée par l’ORS OI grâce à la mise à disposition partielle de la base de données par l’Ined à l’ORS OI dans le cadre d’un conventionnement. L’ORS OI fait partie du Groupe d’exploitation de l’enquête Virage dans les Outre-mer.

Ce travail est coordonné par un comité de pilotage (COFIL) constitué de différents partenaires locaux et de l’Ined. Cette instance, a pour rôle d’orienter la problématique, de valider la méthodologie adoptée pour l’analyse, d’apporter des informations complémentaires nécessaires aux commentaires des résultats et d’enrichir les discussions et recommandations qui découlent de l’analyse.

### • Population cible de l’étude régionale

A l’instar de l’enquête Enveff, dans l’enquête Virage, la relation de couple est définie au sens large, qu’il s’agisse de personnes des deux sexes ou de même sexe, unies par un mariage, un pacs ou en union libre, qu’elles habitent ou aient habité dans un même logement ou non.

Afin de répondre aux objectifs fixés lors d’un premier COFIL et aux contraintes inhérentes à la base de données, l’analyse porte sur **les femmes en relation de couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois précédant l’enquête, c’est-à-dire en couple depuis au moins 4 mois au cours des 12 derniers mois ou ayant été en couple pendant 4 mois au cours des 12 derniers mois.**

Au final, l’analyse régionale porte sur un sous-échantillon de 1 519 femmes. Plus de la moitié des femmes sont en couple cohabitant avec enfants. Et 4,6 % de la population étudiée a été en relation de couple au cours des 12 derniers mois mais est séparé au moment de l’enquête.

Tableau 1 : Description des situations de couple de la population cible

| Type de ménage  |       |
|---|-------|
| Personne seule  | 4,7%  |
| Famille monoparentale   | 8,9%  |
| En couple sans enfants  | 21,5% |
| En couple avec enfants  | 53,4% |
| Autre situation   | 11,5% |
| Situation de couple   |       |
| En couple depuis 4 mois ou plus et n’a pas d’autres partenaires                     | 94,8% |
| En couple depuis 4 mois ou plus et a d’autres partenaires                           | 0,1%  |
| En couple depuis moins de 4 mois et a eu une relation au cours des 12 derniers mois | 0,5%  |
| Pas en couple mais a eu une relation au cours des 12 derniers mois                  | 4,6%  |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

- **Analyse des données**

L'exploitation a été réalisée à l'ORS OI à l'aide du logiciel Stata® version 11.

Le traitement des données consiste en une analyse descriptive univariée et multivariée pour décrire les la fréquence des faits de violences déclarés, les caractéristiques des femmes et des couples, les problématiques de santé et les recours des femmes.

Les variables quantitatives sont décrites par les indicateurs suivants : moyenne, minimum et maximum. Les variables qualitatives sont résumées par des pourcentages calculés à partir de données pondérées et redressées, et selon les variables étudiées, ajustées sur l'âge des femmes.

Des analyses multivariées, telles que la régression logistique ou la régression linéaire ont également été utilisées. Les régressions impliquaient une liste de variables disponibles dans l'enquête, et pouvant être associées à la survenue des violences considérées. Ainsi, le choix des variables explicatives intégrées aux modèles est basé sur les associations statistiques mises en évidence dans l'analyse bivariée et sur les données de la littérature.

Les résultats présentés et testés à l'aide des tests adaptés (Chi2, Student...) avec une p-value inférieure à 5% sont considérés comme statistiquement significatifs.

Les hypothèses avancées pour expliquer les phénomènes sont celles retrouvées dans la littérature.

L'analyse s'est attachée à décrire, dans un premier temps, les fréquences des différents faits de violences déclarées et des indicateurs globaux de violence conjugale. La construction des indicateurs de violences conjugales est issue d'une méthodologie définie par l'Ined (voir encadré page 11). L'estimation de la part d'enfants exposés aux violences est définie par l'ORS OI (encadré page12).

Les violences ont ensuite été étudiées selon les caractéristiques des femmes. Les indicateurs construits pour l'analyse des facteurs associés aux violences sont expliqués dans les encadrés dans la partie résultats.

L'analyse de l'état de santé repose sur la comparaison de l'état de santé des femmes selon leur situation vis-à-vis des violences conjugales au sens de l'indicateur global.

Enfin, les recours et démarches engagées par les femmes victimes de violences ont été étudiés parmi les femmes déclarant un fait marquant de violence au cours des 12 derniers mois.

# Panorama des violences conjugales à La Réunion

Suite à la conférence mondiale des femmes à Beijing en 1995 et l'adoption de la plateforme d'action, la violence envers les femmes a été identifiée comme l'un des domaines nécessitant une attention particulière de la part des gouvernements, de la communauté internationale et de la société civile. Notamment un effort devait être déployé pour mesurer la prévalence, les formes, les contextes et les conséquences des violences. Ainsi les violences conjugales font l'objet d'un travail de définition et de mesure qui s'est développé au niveau international depuis les années 1990. Pour la France, des indicateurs ont été élaborés pour la première fois lors de l'enquête Enveff<sup>3</sup>

## • Les violences conjugales prennent des formes diverses

La mesure du phénomène des violences conjugales implique la construction de plusieurs indicateurs permettant d'en décrire les différentes formes. Les indicateurs ont été construits à partir de la fréquence des déclarations de faits et actes survenus au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête (Cf tableau 2).

Les violences psychologiques regroupent les violences économiques, le dénigrement, la jalousie et le contrôle ainsi que les menaces.

Les violences économiques sont les violences qui visent à restreindre l'autonomie financière de la victime. Elles sont peu fréquemment déclarées dans l'échantillon et concernent 1 % des femmes réunionnaises vivant ou ayant vécu en cohabitation avec leur conjoint. En effet, une partie des femmes en couple ne sont pas concernées car il est plus difficile d'exercer ce type de violences si le couple n'est pas cohabitant.

Le dénigrement vise à priver la victime de sa dignité. Il peut prendre plusieurs formes : critiques systématiques, humiliations, dévalorisation des compétences ou des opinions de la victime, indifférence... Le dénigrement a un effet dévastateur sur l'estime de soi, isole la victime et facilite l'emprise psychologique du conjoint.

Un indicateur a été créé à partir d'un ensemble de questions pour mesurer ce type de violence et sa récurrence [9]. Une femme réunionnaise en couple au cours des 12 derniers mois sur cinq a subi à plusieurs reprises des faits de dénigrement de la part de son conjoint.

L'indicateur de jalousie et de contrôle correspondant à un désir de possession exclusive de la part du conjoint sur sa victime est déterminé à partir de faits suivants

déclarés par les femmes au cours des 12 derniers mois : « Il vous a reproché de parler à d'autres hommes », « il vous a empêché de parler ou rencontrer des amis ou des membres de la famille », « il a exigé de savoir avec qui et où vous étiez », « il a confisqué vos papiers, vos clés, votre téléphone ou ordinateur, lu votre courrier ou messages ». Ce type de violence a été répétitif au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête pour 16 % des femmes en couple.

Deux indicateurs ont été créés pour mesurer la fréquence de ces faits qui, répétés constituent des violences psychologiques. L'indicateur de l'atteinte psychologique est considéré comme au moins un fait subi plusieurs fois ou au moins plusieurs fait une fois. Trois femmes réunionnaises en couple au cours des 12 derniers mois sur dix (29,9 %) ont connu plus d'une fois un fait de violence psychologique lors de cette relation.

Le deuxième indicateur, le harcèlement psychologique, est considéré comme au moins trois faits de violences psychologiques dont au moins un plusieurs fois. Une femme sur dix (11,8 %) répond positivement à l'indicateur de harcèlement psychologique par son conjoint.

A La Réunion, 7,4 % des femmes en couple au cours des 12 derniers mois ont été victimes d'insultes ou d'injures en face-à-face, par téléphone, mail, SMS ou sur Internet de la part de leur conjoint ou ex-conjoint. Ce fait a été récurrent au cours des 12 derniers mois pour 5,3 % des femmes.

Les violences physiques rassemblent les faits survenus au cours des 12 derniers mois tels que : coups, blessures, bousculée violemment, empêchée de sortir ou mise à la

<sup>3</sup> Jaspard M et l'équipe Enveff, « Nommer et compter les violences : une première enquête nationale en France », Populations et Sociétés, n°364 janvier 2001

porte, tentatives de meurtre. Elles concernent 2,7 % des femmes en couple à La Réunion.

La sexualité contrainte dans le couple, c'est-à-dire imposée par le partenaire contre la volonté de la femme

se retrouve plus rarement dans l'échantillon. L'indicateur de violence sexuelle dans la sphère conjugale concerne 1,4 % des femmes en couple.

Tableau 2 : Prévalence des indicateurs de violence et fréquence des faits de violence dans le couple ou cours des 12 derniers mois précédant l'enquête

| Indicateurs                                    | Fréquence des faits   | Une fois | Plusieurs fois | Total |
|--|---|----------|----------------|-------|
| <b>Atteintes psychologiques</b>                |   |          |                |       |
| <b>29,9%</b>                                   |   |          |                |       |
| <b>Harcèlement psychologique</b>               |   |          |                |       |
| <b>11,8%</b>                                   |   |          |                |       |
| Indicateur de dénigrement<br>20,2%             | « N'a pas tenu compte ou a méprisé vos opinions ou a voulu dire ce que vous deviez penser »   | 5,9%     | 10,1%          | 16,0% |
|  | « A cessé de vous parler, refuser totalement de discuter avec vous »  | 5,2%     | 9,5%           | 14,7% |
|  | « A fait des remarques désagréables sur votre apparence physique ou votre façon de vous habiller (trop grosse/maigre/moche/sexu... »    | 2,9%     | 5,2%           | 8,1%  |
|  | « A dévalorisé ce que vous faisiez »  | 2,1%     | 5,5%           | 7,6%  |
| Indicateur de jalousie et de contrôle<br>16,1% | « A exigé de savoir avec qui vous étiez »   | 3,9%     | 9,9%           | 13,8% |
|  | « Vous a reproché de parler à d'autres hommes »   | 3,6%     | 6,4%           | 10,0% |
|  | « A lu votre courrier (lettres ou mails) sans votre accord ou vos échanges par sms, sur les réseaux sociaux ou forums »                 | 1,8%     | 4,6%           | 6,4%  |
|  | « Vous a empêché de rencontrer ou de parler avec des amis ou membres de votre famille »   | 0,9%     | 3,1%           | 3,9%  |
|  | « A confisqué vos papiers, les clés de la voiture, votre téléphone, votre ordinateur »  | 0,4%     | 0,6%           | 1,0%  |
| Violences économiques<br>1,1%                  | « Vous a empêché d'accéder à l'argent du ménage pour les besoins de la vie quotidienne »  | 0,1%     | 1,0%           | 1,1%  |
| Autres violences psychologiques                | « A hurlé, tapé du poing sur la table, frappé les murs, cassé des objets, créant une ambiance tendue ou angoissante »                   | 4,3%     | 4,0%           | 8,3%  |
|  | « A menacé de se suicider »   | 1,6%     | 0,5%           | 2,1%  |
|  | « Vous a menacé de vous séparer de vos enfants et/ou vous a séparé d'eux pendant plusieurs jours sans votre accord »*                   | 0,6%     | 0,3%           | 0,9%  |
|  | « A proférer des menaces de mort à votre rencontre »  | 0,4%     | 0,4%           | 0,8%  |
|  | « A menacé de s'en prendre à vos enfants et/ou s'en est pris physiquement à vos enfants »*  | -        | 0,02%          | 0,02% |
| <b>Violences verbales</b><br><b>7,3%</b>       | « Vous a insulté ou injurié en face-à-face, par téléphone, par mail ou par SMS ou sur Internet »  | 2,1%     | 5,3%           | 7,3%  |
| <b>Violences physiques</b><br><b>2,8%</b>      | « A lancé un objet contre vous, vous a giflé, mordu, tiré les cheveux ou vous a bousculé brutalement »                                  | 0,7%     | 0,8%           | 1,5%  |
|  | « Vous a empêché de rentrer chez vous ou vous a mis à la porte ou vous a laissé sur le bord de la route »                               | 0,6%     | 0,2%           | 0,8%  |
|  | « Vous a frappé avec les poings ou les pieds, infligé des brûlures, jeté au sol ou a exercé d'autres brutalités physiques contre vous » | 0,4%     | 0,3%           | 0,7%  |
|  | « Vous a enfermé ou empêché de sortir de chez vous »  | 0,5%     | 0,1%           | 0,6%  |
|  | « Vous a menacé avec un objet ou une arme »   | 0,2%     | 0,2%           | 0,4%  |
|  | « A tenté de vous étrangler ou de vous tuer »   | 0,1%     | 0,03%          | 0,1%  |
| <b>Violences sexuelles</b><br><b>1,4%</b>      | « Vous a forcé à avoir des rapports sexuels contre votre volonté »  | 0,7%     | 0,6%           | 1,3%  |
|  | « Vous a forcé à d'autres actes ou pratiques sexuels »  | 0,03%    | 0,1%           | 0,1%  |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au moins 4 mois au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

\*Concerne uniquement les femmes ayant des enfants (N=1309)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion), INED, 2018

- **Des fréquences stables depuis 2002**

Depuis l'enquête Enveff 2002, les violences déclarées par les femmes au sein du couple à La Réunion sont restées stables [9].

Les violences verbales en revanche sont plus fréquemment déclarées en 2018 qu'en 2002. Peut-être, faut-il y voir aussi une plus grande diversité des supports pour exercer ce type de violence. Bien que la majorité des violences verbales soient exercées en face-à-face.

En effet, lorsqu'il y a des insultes déclarées, elles sont en majorité exprimées face-à-face (pour 87 % des insultes), pour un tiers (33 %) par téléphone, sms ou e-mail, et plus marginalement (2,8 %) en public sur internet comme les réseaux sociaux.

- **Indicateur global de violences conjugales : 15 % des femmes victimes**

Les violences entre conjoints et ex-conjoints prennent des formes variées. Elles sont physiques, sexuelles, verbales, psychologiques, administratives, économiques. Elles peuvent être exercées de manière isolée ou combinée.

Il est fréquent que les faits de violence psychologiques soient combinés. Ainsi, on observe que le dénigrement est une fois sur deux accompagné d'indicateurs de jalousie et contrôle.

Les violences verbales sont fortement corrélées aux violences physiques. La majorité des femmes en couple (75 %) qui subissent des violences physiques déclarent également des violences verbales et psychologiques. Plus d'un quart (28 %) des femmes déclarant subir des violences verbales déclarent que ces violences

Tableau 3 : Evolution des violences déclarées par les femmes au sein du couple entre 2002 et 2018

| Type de violence          | Virage 2018 | Enveff 2002 |
|---------------------------|-------------|-------------|
| Atteintes psychologiques  | 27,9%*      | 27,6%       |
| Harcèlement psychologique | 10,0%*      | 9%          |
| Violences verbales        | 7,4%        | 5,0%        |
| Violences physiques       | 2,7%        | 2,8%        |
| Violences sexuelles       | 1,4%        | 1,3%        |

\*Les indicateurs de 2018 ne prennent pas en compte tous les faits pour être comparables à Enveff Réunion 2002.

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

s'accompagnent de violences physiques au cours des 12 derniers mois.

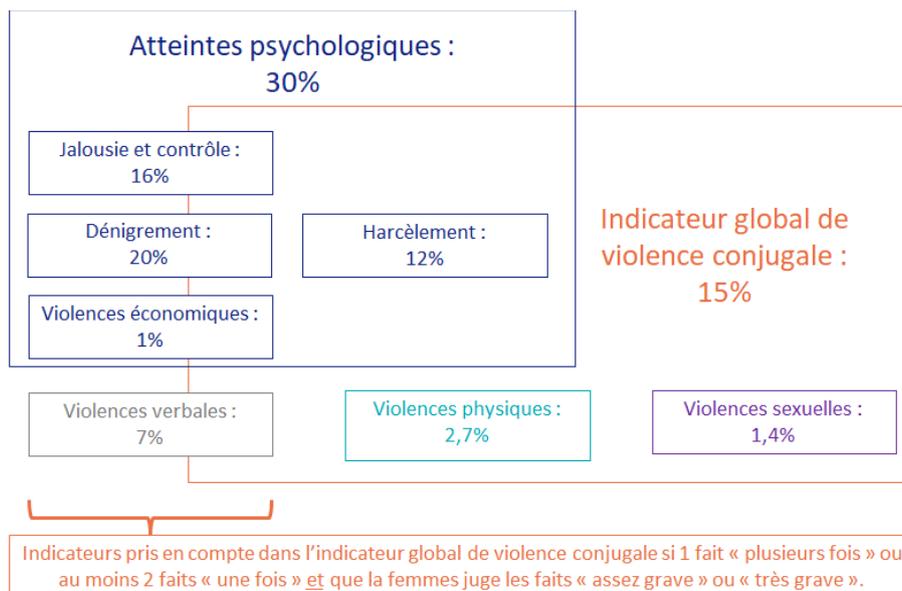
Un indicateur global de violence conjugale a été créé en tenant compte de ces diverses formes de violences dans leurs formes les plus graves et en tenant compte de leur fréquence (Cf. Figure 1). Le calcul de l'indicateur prend également en compte la gravité estimée par les répondantes qui est recueillie globalement après avoir récapitulé l'ensemble des faits déclarés.

La prévalence de l'indicateur global de violences conjugales est de 15,2 % des femmes réunionnaises en couple au cours des 12 derniers mois.

**Indicateur Global de Violence conjugale (IGVC) :** L'indicateur global de violence conjugale est positif si la femme déclare au moins un critère suivant :

- au moins un fait de violence physique
- au moins un fait de violence sexuelle
- au moins un fait de violence psychologique de type menaces de mort, menaces sur enfant, chantage au suicide, ambiance angoissante.
- au moins un fait déclaré « plusieurs fois » de violence verbale ou de violence psychologique de type dénigrement, jalousie, contrôle, violence économique qu'elle juge « assez grave » ou « très grave »
- au moins deux faits déclarés au moins « une fois » de violence verbale ou de violence psychologique de type dénigrement, jalousie, contrôle, violence économique violence psychologique « modérée » et qu'elle le juge « assez grave » ou « très grave ».

Figure 1 : Prévalence des différents types de violences conjugales au cours des 12 derniers mois et imbrication dans la construction de l'indicateur global de violence conjugale



Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

### • Un enfant sur six concerné par les violences dans leur foyer

En fonction du nombre d'enfants déclarés dans le logement au moment de l'enquête, et du calcul de l'indicateur global de violence conjugale, nous avons proposé une estimation de la part d'enfants vivant avec une femme victime de violence conjugale et potentiellement exposé aux violences dont elle est victime.

Il en ressort que 72 % des femmes victimes de violences conjugales au sens de l'indicateur global ont au moins un enfant vivant avec elle. Et pour 17,6 % des enfants vivant avec leur mère, cette dernière subirait des violences conjugales, que les enfants soient témoins de ces violences ou non.

Cette estimation des enfants touchés en 2018 est proche du pourcentage de déclarations de « graves tensions ou climat de violences entre ses parents » par les femmes réunionnaises pendant leur propre enfance (18,5%).

Il est notable de constater que les femmes elle-même victimes de violences conjugales, au sens de l'indicateur global en 2018, ont pour un tiers d'entre elles constaté un climat de violence conjugale entre leurs parents dans leur enfance.

Tableau 4 : Fréquence des adultes témoins dans l'enfance et estimation de la part d'enfants vivant dans un foyer où règne un climat de violences conjugales

|  | IGVC                  |                  |                |
|--|-----------------------|------------------|----------------|
|  | Ensemble<br>(N=1 519) | Non<br>(N=1 291) | Oui<br>(N=228) |
| Part des femmes en couple au cours des 12 derniers mois ayant constaté, dans son enfance et adolescence, de graves tensions ou un climat de violence entre ses parents (ou l'homme et/ou la femme l'ayant élevé) | 18,5%                 | 16,2%            | 31,6%          |
| Estimation de la part d'enfants concernés par les violences conjugales en 2018 dans l'échantillon  | 17,6%                 |                  |                |

\*ou les personnes qui vous ont élevé

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

**Estimation de la part d'enfants** : Sont considérés comme enfants concernés, les enfants des femmes victimes de violence conjugale, au sens de l'indicateur global, vivant dans le logement au moment de l'enquête, qu'ils aient ou non été présents au moment des faits.

Pour créer cet indicateur, on a calculé le rapport du nombre estimé d'enfants vivants avec une femme victime de violence conjugale sur le nombre estimé d'enfants vivant avec une femme en couple au sens de l'enquête. Ces estimations ont été réalisées en appliquant la répartition du nombre d'enfant pour 100 femmes.

# Caractéristiques des femmes victimes de violence conjugale

Pour réaliser le profil des femmes atteintes de violences conjugales, les caractéristiques socio-démographiques et les caractéristiques du couple et les caractéristiques personnelles sont analysées et déclinées selon trois indicateurs marquants : l'indicateur global de violences conjugales, l'indicateur de harcèlement psychologique et l'indicateur de violences physiques<sup>4</sup>.

## ■ Caractéristiques socio-économiques

### • Plus de violences déclarées parmi les jeunes femmes

L'âge des femmes et de leur conjoint sont des déterminants dans la survenue des violences.

L'âge moyen des femmes de l'échantillon en situation de violence selon l'indicateur global est de 39,2 ans contre 42,8 ans pour les autres femmes.

L'écart d'âge dans le couple est significativement corrélé à l'indicateur global (IGVC). Les femmes victimes sont plus fréquemment en couple avec un conjoint plus âgé ou plus jeune qu'elles.

Tableau 5 : Différence d'âge des femmes avec leur conjoint dans la survenue des violences

|                                  | Ensemble<br>(N=1 519) | IGVC             |                |
|----------------------------------|-----------------------|------------------|----------------|
|                                  |                       | Non<br>(N=1 291) | Oui<br>(N=228) |
| Conjoint plus jeune <sup>1</sup> | 8,3%                  | 8,0%             | 9,7%           |
| Même âge                         | 39,2%                 | 40,7%            | 30,9%          |
| Conjoint plus âgé <sup>2</sup>   | 52,5%                 | 51,3%            | 59,4%          |
|                                  |                       | P<0,05           |                |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

Différences significatives ajustées sur l'âge de la femme

<sup>1</sup> Plus jeune d'au moins 3 ans

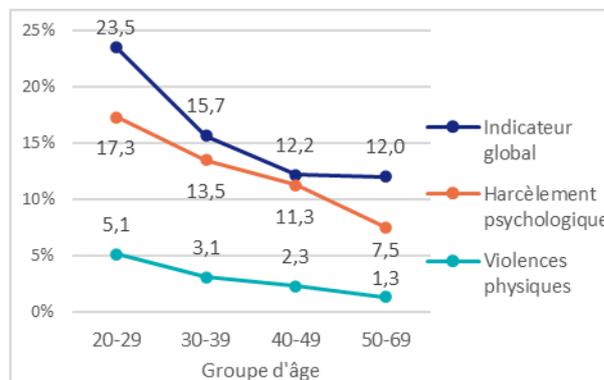
<sup>2</sup> Plus âgé d'au moins 3 ans

Les déclarations de violences subies par les femmes dans le couple ont tendance à être plus élevées aux âges jeunes.

Par rapport aux femmes de 20 à 29 ans, les femmes de plus de 50 ans déclarent 5 fois moins de violences physiques (Figure 2). L'indicateur de harcèlement ou l'indicateur global de violence sont également deux fois plus élevés dans les couples formés par les jeunes femmes de 20 à 29 ans par rapport aux femmes de 50 ans et plus. Pour interpréter ce constat, il est à prendre en compte que les femmes plus âgées n'ont pas la même perception des comportements autoritaires des hommes que les plus jeunes générations de femmes.

De plus, derrière l'âge des femmes se cachent des durées de couple plus ou moins longues, des situations matrimoniales et des trajectoires d'unions diverses.

Figure 2 : Violences subies selon l'âge de la femme



Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

<sup>4</sup> Voir la construction de ces indicateurs dans Condon S, Dauphin S et Dupuis J (2019) et dans la partie « Panorama des violences conjugales » du présent rapport.

- **La violence conjugale quel que soit le niveau de diplôme**

Le niveau de diplôme des femmes, classé en trois catégories selon la génération à laquelle elles appartiennent, n'est pas déterminant dans la fréquence de déclaration des violences conjugales.

Les pourcentages de violences physiques semblent inversement proportionnels au niveau de diplôme mais la puissance statistique ne permet pas de l'affirmer.

Pour les situations de harcèlement et l'indicateur global de violence conjugale, les différences entre niveau de diplôme ne sont pas non plus significatives et le pourcentage semble plus élevé pour les niveaux de diplômes élevés. Cette observation peut s'expliquer par une moindre acceptation des faits de violences psychologiques par les femmes plus diplômées et par conséquent une sur-déclaration par rapport aux femmes moins diplômées.

En ce qui concerne les niveaux de diplôme du conjoint, on constate une très faible différence de niveau de diplôme entre les auteurs de violences physiques.

Les faits de harcèlement sont en revanche déclarés significativement plus fréquemment lorsque le conjoint a un niveau de diplôme faible.

Tableau 6 : Violences subies selon le niveau de diplôme de la femme et de son conjoint

| Niveau de diplôme :<br>De la femme <sup>1</sup> | Faible                           | Intermédiaire | Elevé |
|---|----------------------------------|---------------|-------|
| Violences physiques                             | 3,4%                             | 2,8%          | 1,6%  |
| Harcèlement<br>psychologique                    | 14,1%                            | 10,3%         | 11,4% |
| IGVC  | 15,7%                            | 14,2%         | 17,1% |
| De son conjoint <sup>2</sup>                    |                                  |               |       |
| Violences physiques                             | 2,9%                             | 2,6%          | 2,0%  |
| Harcèlement<br>psychologique                    | <b>14,7%</b><br><b>P&lt;0,05</b> | 9,6%          | 9,8%  |
| IGVC  | 16,7%                            | 14,2%         | 13,2% |

<sup>1</sup>Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1519)

<sup>2</sup> Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois répondantes (N=1418)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

**Indicateur du niveau de diplôme** : Le niveau de diplôme a été recodé en 3 catégories en fonction de la génération à laquelle appartenait la personne interrogée, sous l'hypothèse qu'un diplôme obtenu en 1960 n'a pas la même valeur qu'un diplôme obtenu en 2010 :

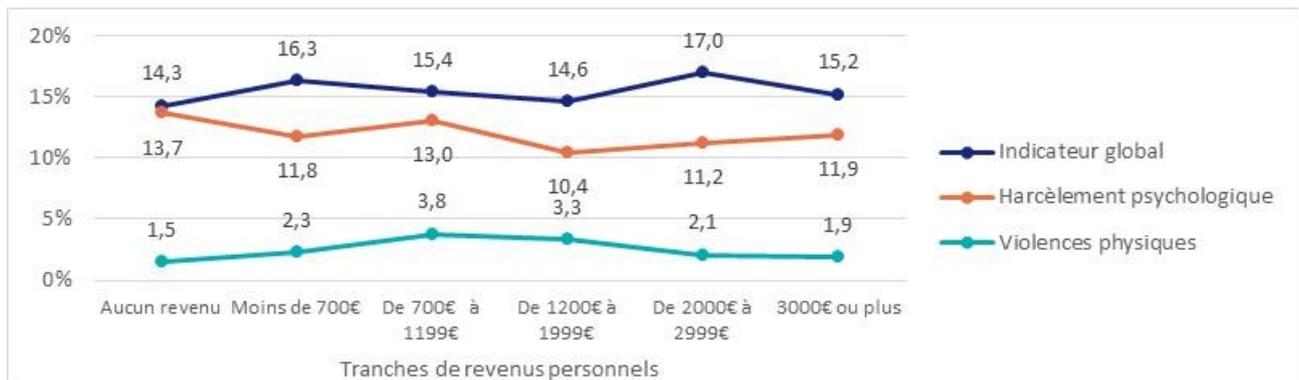
- Le niveau « faible » correspond à toutes les personnes ayant déclaré avoir atteint un niveau d'étude « primaire » et aux personnes de moins de 50 ans ayant déclaré un niveau d'étude « secondaire ».
- Le niveau « intermédiaire » correspond aux personnes de 50 ans et plus déclarant un niveau d'étude secondaire, aux personnes âgées de moins de 50 ans titulaires du Baccalauréat et aux personnes de moins de 40 ans titulaires d'un Bac ou Bac+2.
- Le niveau « élevé » correspond aux personnes titulaires d'un diplôme supérieur ou équivalent au baccalauréat pour celles âgées de 50 ans et plus, un diplôme supérieur ou équivalent à bac+2 pour les personnes de 40 à 49 ans et aux personnes titulaires d'un diplôme supérieur à bac+2 pour les moins de 40 ans.

- **La violence conjugale touche tous les milieux socio-économiques**

On n'observe aucune différence significative dans la survenue des violences selon la catégorie socio-professionnelle de la femme ou de celle de son conjoint [9]

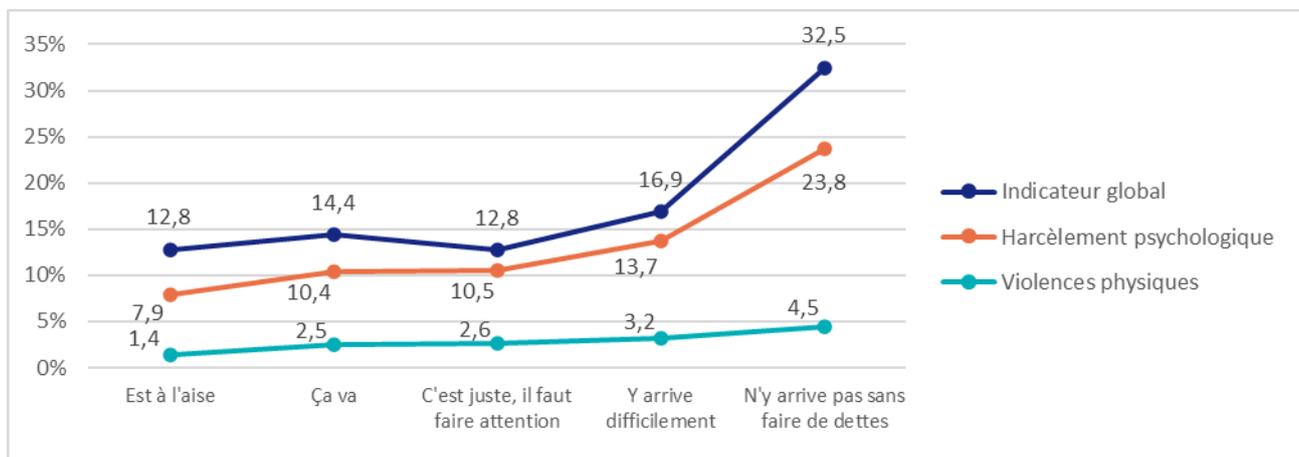
Si la fréquence des violences ne varie pas de façon significative selon les tranches de revenus personnels déclarées par les femmes, en revanche, la survenue des déclarations de violences conjugales est plus marquée dans les situations de précarité financière ressentie.

Figure 3 : Violences subies selon les montants de revenus personnels déclarés par les femmes



Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1519) Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018  
NB : Différences non significatives

Figure 4 : Violences subies selon la situation financière ressentie



Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1519) Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018  
NB : ICVG (p<0,05)

## • La religion, un contexte particulier à La Réunion

La principale religion pratiquée à La Réunion par les femmes en couple est la religion catholique (71 %).

Pour 64 % des femmes de l'échantillon, la religion a de l'importance dans leur vie (Cf. définition de l'indicateur). Mais l'importance de la religion est en perte de vitesse pour les plus jeunes générations, elle est considérée comme sans importance par 26 % des 20-39 ans contre 20 % des 40-69 ans.

Tableau 7 : Rapport à la religion des femmes en couple

| Indicateur de l'importance et pratique de la religion |       |
|---|-------|
| Religion ++   | 64,3% |
| Religion +  | 13,1% |
| Religion -  | 22,6% |
| Religion  |       |
| Catholique  | 71,3% |
| Athée   | 11,1% |
| Musulmane   | 4,7%  |
| Catholique et hindouiste                              | 4,2%  |
| Protestante   | 3,9%  |
| Hindouiste (Malbar, tamoul)                           | 2,8%  |
| Autre   | 2,0%  |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

**L'indicateur de religion** combine les réponses aux questions d'importance de la religion dans sa vie et la fréquence de la pratique de la religion.

- La modalité « Religion++ » correspond aux personnes déclarant que la religion a pour elles beaucoup ou assez d'importance et une pratique au moins une fois par mois.
- La modalité « Religion + » correspond aux personnes déclarant une pratique fréquente (au moins une fois par mois) mais une importance « peu » ou « pas » importante. Elle correspond également aux personnes peu ou pas pratiquantes mais déclarant que la religion a beaucoup ou assez d'importance dans leur vie.
- La modalité « Religion – » correspond aux personnes se déclarant sans religion ou aux personnes non pratiquantes, déclarant que leur religion a « peu » ou « pas » d'importance.

Comme cela avait été montré dans l'enquête Enveff 2002, le rapport à la religion ne peut pas être analysé à La Réunion comme en Métropole.

La part des femmes métropolitaines déclarant une religion n'est pas élevée et il s'agit principalement de la religion musulmane. En revanche, la religion est très importante dans la vie des femmes réunionnaises et à dominante catholique (Tableau 8).

Alors qu'en métropole l'effet de la religion (importance et pratique) accroît la fréquence des violences conjugales, ce n'est pas le cas à La Réunion.

La pratique religieuse peut constituer une barrière à la déclaration des violences quand ces actes sont considérés comme résultant de la volonté divine [10].

De plus, derrière l'effet neutre de la religion à La Réunion par rapport à la Métropole, se cache aussi la biographie sexuelle, très déterminante dans la survenue des violences. Or, les femmes qui déclarent que la religion a une importance ont moins d'ex-partenaires au cours de leur vie.

Tableau 8 : Violences subies selon l'indicateur de religion

|                           | Religion ++ | Religion + | Religion - |
|---------------------------|-------------|------------|------------|
| Violences physiques       | 2,4%        | 4,4%       | 2,5%       |
| Harcèlement psychologique | 11,5%       | 13,5%      | 12,2%      |
| IGVC                      | 16,2%       | 13,8%      | 13,9%      |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois répondantes (N=1498)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

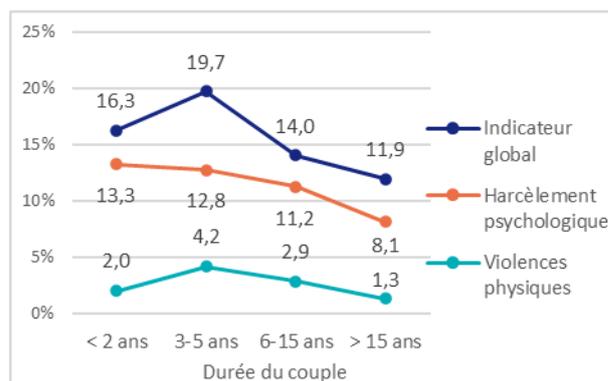
NB : Différences non significatives

- **Des déclarations de violences quelle que soit la durée d'union**

L'analyse ne révèle pas d'association statistiquement significative entre la durée d'union et le fait de subir des violences. On peut cependant faire le constat que pour les femmes en couple depuis plus de 4 mois au moment de l'enquête, les indicateurs de violences physiques et global sont au plus haut lorsque la relation dure entre 3 et 5 ans. Lorsque la relation est plus récente, les indicateurs de violences sont moins élevés, hormis pour le harcèlement qui touche 13 % des femmes en couple dès le début de la relation.

Après 5 ans de relation, les déclarations de violences semblent diminuer avec la durée du couple. Ce résultat reflète le fait que la majorité des couples qui perdurent dans le temps sont ceux qui s'entendent bien mais aussi que les femmes en couple depuis longtemps accoutumées aux comportements violents des hommes et ne les déclarent pas comme tels [3].

Figure 5 : Violences subies selon les durées d'union



Champ : Femmes en couple hétérosexuel au sens de l'enquête au moment de l'enquête (N=1 446)  
 Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018  
 NB : différences ajustées sur l'âge non significatives

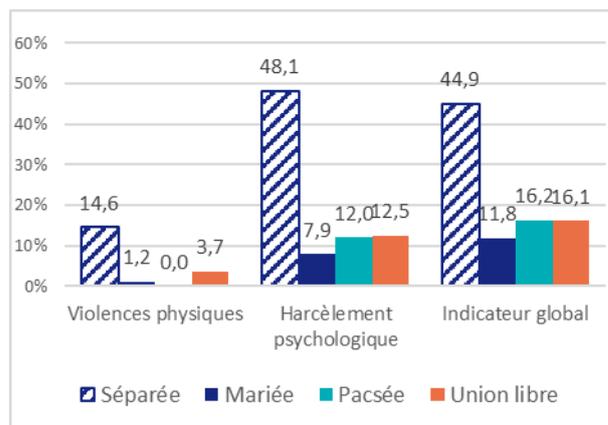
- **Plus de faits de violences parmi les séparations récentes...**

On n'observe pas de différence significative dans la survenue des violences selon le statut du couple : marié, pacsé ou en union libre.

En revanche, la proportion de femmes victimes de violences conjugales au cours des 12 mois avant l'enquête est largement plus élevée parmi les femmes qui ne sont plus en couple au moment de l'enquête.

En concordance avec les résultats des enquêtes précédentes en France et ailleurs, cette donnée montre que la séparation avec le conjoint n'est pas toujours synonyme d'arrêt des violences conjugales, voire peut en être le déclencheur, puisque, sur l'échelle d'une année, plus d'un ex-compagnon sur dix a tenté des violences physiques envers son ex-compagne et un sur deux l'a harcelé psychologiquement (Figure 6).

Figure 6 : Violences subies selon la situation de couple au moment de l'enquête.



Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1519)  
 Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

Les séparations sont généralement précédées par des périodes de crise propices aux tensions ; un sentiment de colère et de rancœur peut persister au moment de l'enquête, mais il est également plus aisé de parler de faits de violences une fois que la relation est terminée [9]. Des faits graves de violences ont été déclarés dans des proportions plus importantes lorsqu'elles ont lieu dans un contexte de séparation. Ainsi, 6,7 % des femmes ont subi des brutalités (frappées, brûlées...), 5,7 % des femmes ont été menacées de mort et 3,4 % ont été menacées avec une arme, voire subi une tentative de meurtre.

Tableau 9 : Faits de violences physiques, sexuels, verbales, psychologiques « graves », selon le fait d'être toujours en couple ou avoir connu une séparation au cours des 12 mois avant l'enquête.

| Votre (ex) conjoint vous a :  | Femmes séparées | Femmes en couple |     |
|---|-----------------|------------------|-----|
| Insulté ou injurié en face-à-face, par téléphone, par mail ou par SMS ou sur Internet   | 30,9%           | 6,1%             | *** |
| Frappée avec les poings ou les pieds, infligée des brûlures, jetée au sol ou a exercé d'autres brutalités physiques contre vous ? » | 6,7%            | 0,4%             | *** |
| Forcé à avoir un rapport ou d'autres actes ou pratiques sexuels   | 5,8%            | 1,1%             | *   |
| Proféré des menaces de mort à votre rencontre ?   | 5,7%            | 0,5%             | *** |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

\*p<0,05 \*\*p<0,005 \*\*\*p<0,001 ns : non significatif

### • ...et les couples non cohabitants

Les séparations étant fortement liées à la variable cohabitation, on retrouve une prévalence des violences plus importante pour les couples non cohabitants.

La cohabitation n'est pas déterminante sur la survenue des violences lorsque l'on analyse les femmes toujours en couple au moment de l'enquête.

Tableau 10 : Violences subies selon le statut de cohabitation du couple

| Statut du couple          | Ensemble des femmes en couple (N= 1 519) |            |     | Femmes non séparées au moment de l'enquête (N= 1 446) |            |    |
|---------------------------|--|------------|-----|---|------------|----|
|                           | Non cohabitant                           | Cohabitant |     | Non cohabitant  | Cohabitant |    |
| Violences physiques       | 6,2%                                     | 1,9%       | *** | 3,5%  | 1,9%       | ns |
| Harcèlement psychologique | 22,2%                                    | 9,2%       | *** | 13,6%   | 9,2%       | ns |
| IGVC                      | 23,1%                                    | 13,2%      | *** | 15,9%   | 13,2%      | ns |

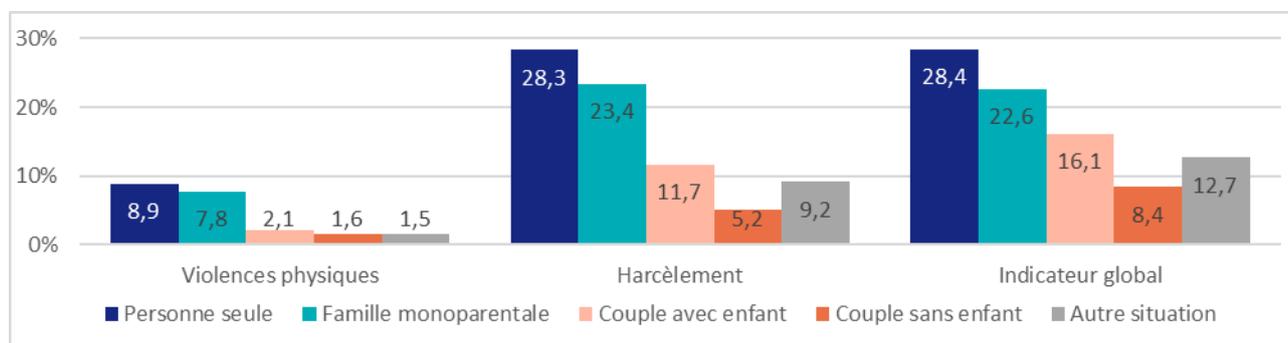
Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

\*p<0,05 \*\*p<0,005 \*\*\*p<0,001 ns : non significatif

De la même manière, la prévalence des violences subies est significativement **plus élevée pour les femmes déclarant vivre seules ou avec des enfants à charge en tant que famille monoparentale**. En effet, ces types de ménages concentrent une part importante des femmes qui ont été en couple au cours des 12 derniers mois mais ne le sont plus au moment de l'enquête.

L'analyse des violences selon le type de ménage dans lequel vivent les femmes montre de manière significative une **prévalence deux fois plus importante des violences dans les couples avec enfant** par rapport aux couples sans enfants.

Figure 7 : Violences subies selon le type de ménage au moment de l'enquête



Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1519)

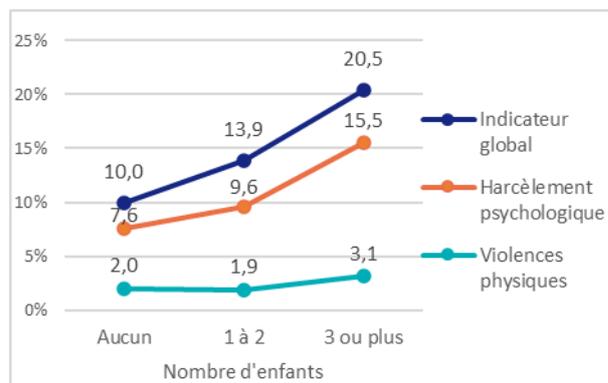
Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

NB : différences significatives (p<0,001)

- **La prévalence des violences augmente avec le nombre d'enfants**

Le nombre d'enfants à charge est une variable particulièrement discriminante concernant les violences conjugales. Plus il y a d'enfants et plus les faits de violence déclarés sont nombreux pour les femmes [9]. En effet, le nombre d'enfants rendant plus difficile les séparations, les faits de violences se rencontrent plus fréquemment dans des couples avec enfants (Figure 8). C'est dans le but de vérifier cette hypothèse que le graphique ne tient pas compte des cas de séparations au cours des 12 derniers mois.

Figure 8 : Violences subies selon le nombre d'enfants dans le foyer.



Champ : Femmes en couple hétérosexuel au sens de l'enquête au moment de l'enquête (N=1 446)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

### Situation de handicap et invalidité des femmes

Les femmes en couple déclarant vivre avec une invalidité ou une situation de handicap ne sont pas protégées des violences conjugales, bien au contraire, les violences verbales de la part du conjoint sont même plus importantes pour cette sous-population de femmes. La faiblesse des effectifs ne nous permet pas de conclure à un lien significatif pour les autres formes de violences même si les prévalences sont toujours supérieures.

Tableau 11 : Violences subies chez les femmes déclarant une invalidité ou une situation de handicap

|                     | Handicap | Pas de handicap |    |
|---------------------|----------|-----------------|----|
| IGVC                | 19,2%    | 14,9%           | ns |
| Violences physiques | 3,5%     | 2,7%            | ns |
| Violences sexuelles | 2,5%     | 1,3%            | ns |
| Dénigrement         | 30,7%    | 19,5%           | ns |
| Violences verbales  | 15,1%    | 6,8%            |    |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

ns : différence non significative

## Entente conjugale, biographie sexuelle et situations difficiles pendant l'enfance

Les trajectoires de vie des femmes en couple peuvent être une variable explicative des violences. Le contexte de la vie affective, le passé amoureux, les événements subis dans l'enfance, influent sur les représentations, l'acceptation des situations de violence.

- **Constat paradoxal : Plus de femmes victimes insatisfaites de leur vie de couple mais une majorité d'entre elles satisfaites, voire très satisfaites de la relation malgré les violences**

La majorité (93 %) des femmes en couple depuis au moins 4 mois avec un homme au moment de l'enquête sont satisfaites ou très satisfaites de leur relation.

Malgré les faits de violences déclarés plus loin dans le questionnaire, deux tiers des femmes répondant à l'indicateur global de violences se déclarent très satisfaites ou satisfaites de leur relation de couple.

Ce résultat montre que le processus de prise de conscience de la violence au sein de son couple peut être long et rend peut-être compte en partie du phénomène d'emprise.

Pour l'ensemble des femmes en couple, qu'elles soient victimes de violences ou non, on observe que le sentiment de satisfaction de la relation de couple décroît avec l'âge. Au-delà de 50 ans, une femme en couple sur dix déclare ne pas être satisfaite (peu ou pas du tout satisfaite) de sa relation. Mais le niveau d'insatisfaction est très corrélé avec l'âge dans le cas des femmes victimes de violences conjugales.

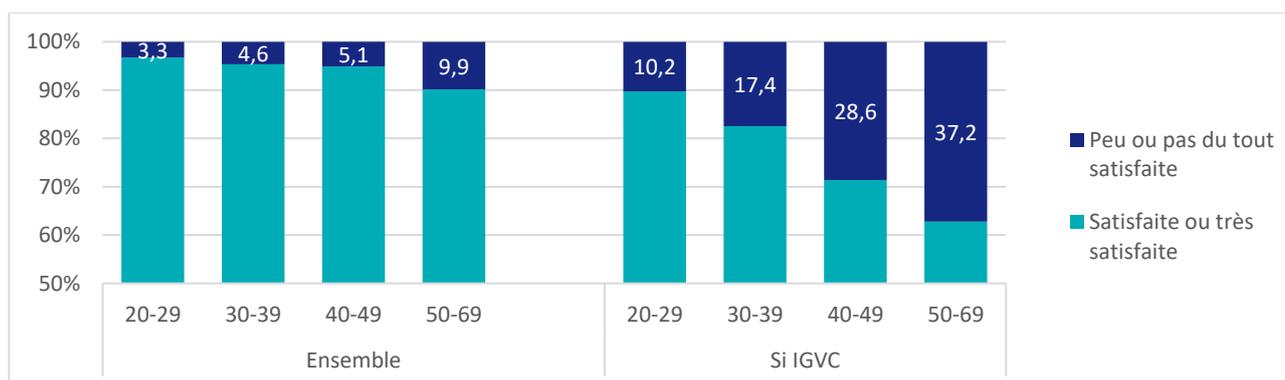
Ce constat ne s'applique pas de manière significative en fonction de la durée de la relation.

Tableau 12 : Satisfaction de la relation de couple

| Diriez-vous que votre relation de couple est : | Ensemble (N=1 446) | IGVC          |             |
|--|--------------------|---------------|-------------|
|  |                    | Non (N=1 255) | Oui (N=191) |
| Très satisfaisante                             | 48,6%              | 52,7%         | 22,4%       |
| Satisfaisante                                  | 44,8%              | 43,3%         | 54,4%       |
| Peu satisfaisante                              | 4,5%               | 2,6%          | 16,3%       |
| Pas du tout satisfaisante                      | 1,7%               | 0,9%          | 6,9%        |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au moment de l'enquête (N=1 446)  
Sources : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

Figure 9 : Satisfaction de la relation de couple selon l'âge de la femme à La Réunion



Champ : Femmes en couple hétérosexuel au moment de l'enquête (N=1 446)  
Sources : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

- **La fréquence des disputes dans les couples a augmenté depuis 2002**

Pour ce qu'en disent les femmes, les sujets de disputes (revenant parfois ou souvent au cours des 12 derniers mois) les plus fréquents au sein du couple sont liés aux répartitions des tâches de la vie quotidienne (pour 38 % des couples), l'éducation des enfants (pour 32 % des couples) et les relations avec la famille ou belle famille (pour 28 %). La fréquence de ces sujets de dispute a fortement augmenté depuis l'enquête Enveff-Réunion de 2002, en particulier en ce qui concerne la répartition des tâches.

L'élaboration d'un indicateur de conflictualité des couples, soit 3 sujets de disputes et plus dans l'année, montre une évolution vers davantage de tensions déclarées au sein des couples à La Réunion en 15 ans : de 13 % en 2002, la part des femmes dans une relation de couple conflictuelle est passée à 20 % en 2018. Une hypothèse peut être posée de l'expression par ces conflits d'une volonté des femmes de changement pour davantage d'autonomie et d'égalité au sein du couple [9].

Les différents sujets de disputes sont plus fréquents chez les femmes victimes, cependant une femme victime sur dix ne déclare qu'aucun sujet de dispute n'est revenu parfois ou souvent au cours des 12 derniers mois.

Tableau 13 : Sujets de disputes survenus parfois ou souvent au cours des 12 derniers mois selon les femmes réunionnaises en 2002 et 2018 et selon l'indicateur de violence conjugale positif ou négatif

|   | Ensemble |        | IGVC          |             |
|---|----------|--------|---------------|-------------|
|   | 2002     | 2018   | Non (N=1 291) | Oui (N=228) |
| Répartition des tâches                        | 21,8%    | 37,7%  | 34,3%         | 58,7%       |
| Education des enfants                         | 23,2%    | 32,1%  | 29,0%         | 50,1%       |
| Relations avec votre famille ou belle-famille | 21,5%    | 27,5%  | 23,7%         | 48,5%       |
| Argent  | 13,7%    | 20,0 % | 16,1%         | 42,0%       |
| Sexualité                                     | 8,9%     | 14,1%  | 11,0%         | 31,7%       |
| Autre homme ou autre femme                    | 6,2%     | 8,4%   | 5,1%          | 26,6%       |
| <b>Indicateur de conflictualité</b>           |          |        |               |             |
| Aucun sujet de dispute                        | -        | 38,7%  | 43,6%         | 11,4%       |
| Cumul d'au moins 3 sujets de disputes         | 13 %     | 19,8%  | 15,2%         | 45,2%       |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Sources : Enveff-Réunion 2002 – Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

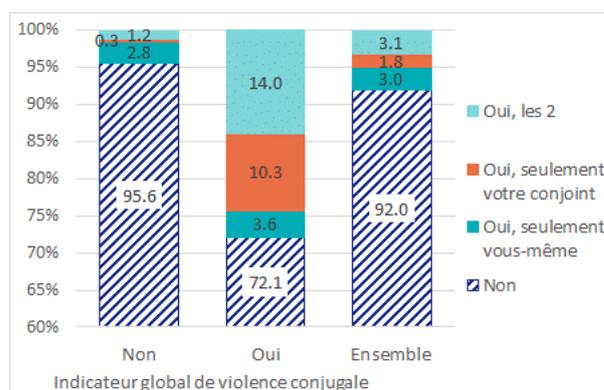
NB : Différence ajustée sur l'âge significative (p<0,001)

- **Des disputes majoritairement verbales**

Lors d'une relation de couple où l'IGVC est négatif, très peu de femmes (4,4 %) ont déclaré que les disputes ne sont pas restées uniquement verbales et que les conjoints en sont venus aux mains et/ou ont lancé ou cassé des objets mais majoritairement (2,8 %) uniquement à leur initiative.

Lorsque l'IGVC est positif, 3,6 % des femmes, lors d'une dispute au cours des 12 derniers mois, en sont venues aux mains, ont lancé ou cassé des objets. Mais ces actes étaient commis pour 10 % par leur conjoint uniquement et 14 % par les deux.

Figure 10 : Part des femmes réunionnaises déclarant que le couple en est venu aux mains lors d'une dispute conjugale, au cours des 12 derniers mois



Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Sources : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

- **L'infidélité du conjoint trois fois plus souvent soupçonnée chez les femmes victimes**

Parmi les femmes en couple au cours des 12 derniers, plus de la moitié (53 %) sont sûres que leur conjoint n'a pas eu de rapports sexuels avec d'autres personnes. Les soupçons d'infidélité (« vous pensez que oui » ou « Vous êtes sûre que oui ») sont de l'ordre de 5 % pour l'ensemble des femmes en couple et sont significativement plus importants lorsque la femme est victime au sens de l'indicateur global de violence conjugale.

Tableau 14 : Sentiment d'infidélité du conjoint au cours des 12 derniers mois

| Au cours des 12 derniers mois, pensez-vous que votre conjoint a eu des rapports sexuels avec d'autres personnes que vous ? | Ensemble | IGVC          |             |
|--|----------|---------------|-------------|
|  | 2018     | Non (N=1 291) | Oui (N=228) |
| Vous ne cherchez pas à savoir  | 11,3%    | 10,2%         | 17,5%       |
| Vous pensez que non  | 27,5%    | 25,6%         | 38,4%       |
| Vous êtes sûre que non   | 53,4%    | 58,4%         | 25,7%       |
| Vous pensez que oui  | 2,1%     | 1,3%          | 6,7%        |
| Vous êtes sûre que oui   | 2,7%     | 1,8%          | 7,6%        |
| Ne sait pas  | 2,4%     | 2,0%          | 4,2%        |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

NB : Différence ajustée sur l'âge significative

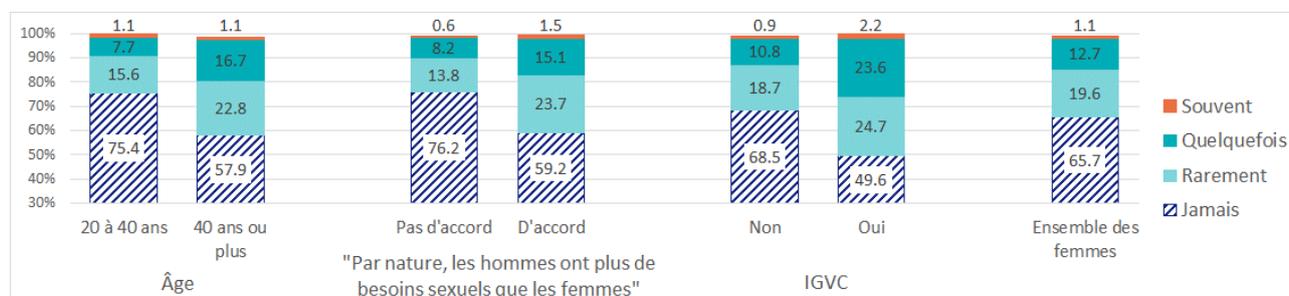
- **Une sexualité « pour faire plaisir » plus consentie par les femmes plus âgées et les victimes**

De nombreuses femmes réunionnaises en couple (un tiers) ont déclaré, au moins occasionnellement, se résigner à avoir des rapports sexuels pour faire plaisir au partenaire (Figure 4).

La pratique d'une sorte de devoir conjugal, c'est-à-dire déclarer « quelquefois » ou « souvent » avoir des rapports sexuels pour faire plaisir à son partenaire, évolue et est plus fréquemment vécue par les femmes plus âgées. L'opinion que « Par nature, les hommes ont plus de besoins sexuels que les femmes » également plus répandue chez les femmes de plus de 40 ans est corrélée à cette pratique d'une sexualité « résignée ».

Mais en conformité avec les résultats d'autres enquêtes réalisées en France hexagonale ou ailleurs, la sexualité acceptée sans en avoir envie est davantage corrélée à l'indicateur global de violence conjugale, indépendamment de l'âge de la femme et de ses opinions sur la sexualité masculine.

Figure 11 : Fréquence des rapports sexuels sans en avoir vraiment envie chez la femme réunionnaise en couple au cours des 12 derniers mois



Champ : Femmes en couple hétérosexuel et ayant eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois (N=1 426)

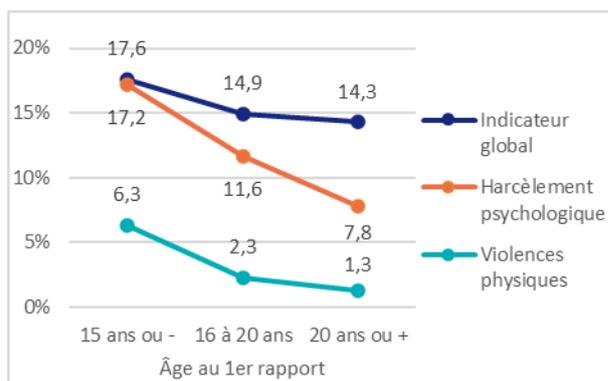
Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

- **La biographie sexuelle très déterminante dans la survenue des violences**

L'analyse révèle un lien entre le risque de subir des violences physiques et du harcèlement psychologique et la précocité de l'âge au premier rapport sexuel.

Cependant, ce facteur n'agit pas isolément puisque certaines approches considèrent l'entrée dans la vie sexuelle comme une étape fondamentale de l'entrée dans la vie adulte [11]. Il apparaît ainsi que, souvent révélatrice d'une biographie fragilisée dès le plus jeune âge, la précocité des relations sexuelles participe à une transition trop rapide vers la maturité qui peut constituer un réel handicap dans la vie adulte des femmes [12].

Figure 12 : Violences selon l'âge au 1<sup>er</sup> rapport



Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois répondantes (N=1484)  
 Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

Le nombre de partenaires sexuels de la femme au cours de sa vie et au cours des 12 derniers mois est corrélé positivement aux agressions dont elle est victime dans son couple.

Il n'est cependant pas précisé si les rapports sexuels au cours des 12 derniers mois ont eu lieu pendant, avant ou après la relation étudiée, à l'insu de son partenaire, ou à sa demande.

Tableau 15 : Nombre de partenaires au cours de la vie et au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête

|                                      | Ensemble<br>(N=1 519) | IGVC             |                |
|--------------------------------------|-----------------------|------------------|----------------|
|                                      |                       | Non<br>(N=1 255) | Oui<br>(N=191) |
| <b>Au cours de la vie</b>            |                       |                  |                |
| Un seul partenaire sexuel            | 42,1%                 | 44,8%            | 27,1%          |
| Plusieurs partenaires sexuels        | 55,5%                 | 52,6%            | 71,7%          |
| <b>Au cours des 12 derniers mois</b> |                       |                  |                |
| Aucun rapport sexuel                 | 6,6%                  | 6,3%             | 8,1%           |
| Un seul partenaire sexuel            | 90,9%                 | 91,9%            | 85,2%          |
| Plusieurs partenaires sexuels        | 2,0%                  | 1,2%             | 6,7%           |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)  
 Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018  
 NB : Différence ajustée sur l'âge significative (p<0,001)

L'une des interprétations, déjà évoquée dans Enveff 2002, est que le nombre élevé de partenaires sexuels peut être le marqueur d'une plus grande émancipation de la femme et donc d'une plus grande intolérance face aux comportements dominateurs de son conjoint. En outre, de par leur émancipation, elles se trouveraient plus exposées aux réactions de jalousie et de domination de leur conjoint pouvant aller jusqu'à la violence.

- Les femmes victimes de violences conjugales ont déclaré plus fréquemment avoir vécues des situations difficiles durant l'enfance

Plus de la moitié (56 %) des femmes réunionnaises en couple déclare n'avoir subi aucune situation difficile pendant l'enfance. Mais une femme sur quatre a cumulé au moins deux situations difficiles au cours de son enfance ou adolescence. A La Réunion, les types de situations difficiles les plus fréquemment rapportées par ces femmes sont de souffrir de l'alcoolisme d'un proche (22 %) ou d'un climat de violence conjugale concernant leurs parents (19 %).

Ces situations pendant l'enfance ont été significativement plus fréquemment vécues par les femmes victimes de violences conjugales.

Le fait d'avoir subi pendant l'enfance un conflit très grave avec son père ou sa mère (ou celui qui nous a élevé), le fait d'avoir constaté entre ses parents (ou ceux qui nous ont élevé) de graves tensions ou un climat de violence, ou le fait d'avoir déclaré au moins deux situations difficiles pendant l'enfance (alcoolisme d'un proche, privations matérielles, maltraitements...) augmente jusqu'à 2 fois les probabilités d'être victime de violences conjugales à l'âge adulte.

Tableau 16 : Situations difficiles vécues pendant l'enfance

| Type de situation :  | Ensemble | IGVC             |                |     |
|--|----------|------------------|----------------|-----|
|  | 2018     | Non<br>(N=1 291) | Oui<br>(N=228) |     |
| Souffrance due à l'alcoolisme d'un proche  | 21,5 %   | 20,4%            | 27,2%          | *   |
| Graves tensions ou climat de violence entre vos parents (ou l'homme et/ou la femme qui vous a élevé) | 18,6 %   | 16,2%            | 31,6%          | *** |
| Souvent punie ou frappée injustement   | 13,4 %   | 11,8%            | 22,0%          | **  |
| Privations matérielles ou négligences graves comme le manque de nourriture, de soins...              | 13,3 %   | 12,2%            | 19,2%          | *   |
| Conflit très grave avec votre mère ou votre père (ou l'homme et/ou la femme qui vous a élevé)        | 10,5 %   | 8,8%             | 19,9%          | *** |
| Maltraitée ou servi de souffre-douleur à l'école   | 9,0 %    | 8,1%             | 14,3%          | **  |
| Placement en foyer ou famille d'accueil  | 2,8 %    | 2,5%             | 4,7%           | ns  |
| <b>Indicateurs de difficultés pendant l'enfance</b>  |          |                  |                |     |
| Aucune des situations difficiles pendant l'enfance   | 56,0 %   | 58,9%            | 39,8%          |     |
| Cumul d'au moins 2 situations difficiles   | 24,4 %   | 21,5%            | 40,0%          |     |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

NB : Différences ajustées sur l'âge \*p<0,05 \*\*p<0,005 \*\*\*p<0,001 ns : non significatif

## Facteurs associés aux violences conjugales

Le profil des femmes subissant des violences conjugales au cours des 12 derniers mois au sens de l'indicateur créé, tenant compte du type de violence, de sa fréquence et de sa gravité ressentie, a pu être établi à l'aide de plusieurs variables.

Toutes choses égales par ailleurs, les femmes jeunes sont plus « à risque » de subir des violences au sein de leur couple.

La séparation au cours des 12 derniers mois est un facteur associé aux violences très significatif.

Avoir 3 enfants ou plus est un facteur discriminant, avoir eu plusieurs partenaires au cours de la vie également.

Les femmes ayant vécu plusieurs difficultés dans l'enfance sont 3 fois plus exposées aux violences conjugales. Les femmes déclarant des dettes sont également 3 fois plus exposées que les femmes à l'aise financièrement.

Pour les femmes en couple, avoir un niveau de diplôme élevé est un facteur associé aux déclarations de violences conjugales mais le niveau de diplôme du conjoint n'a pas d'influence significative.

Tableau 17 : Facteurs déterminants de l'indicateur global de violences conjugales – Régression logistique

|  | IGVC  | Odd ratio         |
|--|-------|-------------------|
|  | 15,2% |                   |
| <i>Selon l'âge (N=1 519)</i>                                       |       |                   |
| 20-29 ans  | 23,5% | Réf=1             |
| 30-39 ans  | 15,7% | 0,6 *             |
| 40-49 ans  | 12,2% | 0,3 **            |
| 50-69 ans  | 12,0% | 0,5 *             |
| <i>Selon la durée du couple (N=1 519)</i>                          |       |                   |
| Récemment séparé   | 44,9% | 4,2***            |
| 0 à 3 ans  | 17,1% | 0,7 <sup>ns</sup> |
| 4 à 15 ans   | 15,2% | 0,9 <sup>ns</sup> |
| 16 ans et plus   | 11,9% | Réf=1             |
| <i>Selon le nombre d'enfants dans le foyer (N=1 519)</i>           |       |                   |
| Sans enfant  | 12,7% | Réf=1             |
| 1 ou 2 enfants   | 15,3% | 1,4 <sup>ns</sup> |
| 3 enfants ou plus  | 20,6% | 2,3 *             |
| <i>Selon le nombre de partenaires au cours de la vie (N=1 475)</i> |       |                   |
| 1 seul partenaire  | 9,7%  | Réf=1             |
| Plusieurs partenaires  | 19,5% | 1,6 *             |
| <i>Selon les difficultés vécues pendant l'enfance (N=1 519)</i>    |       |                   |
| Aucune ou 1 situation difficile                                    | 12,1% | Réf=1             |
| Cumul d'au moins deux situations difficiles                        | 25,0% | 2,9***            |
| <i>Selon la situation financière ressentie (N=1 516)</i>           |       |                   |
| A l'aise, ça va  | 13,9% | Réf=1             |
| C'est juste, difficile   | 14,4% | 0,9 <sup>ns</sup> |
| Vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes                  | 32,5% | 2,9 *             |
| <i>Niveau de diplôme de la femme (N=1 514)</i>                     |       |                   |
| Faible   | 15,7% | 0,6 <sup>ns</sup> |
| Intermédiaire  | 14,2% | 0,6 *             |
| Elevé  | 17,1% | Réf=1             |
| <i>Niveau de diplôme du conjoint (N=1 418)</i>                     |       |                   |
| Faible   | 16,7% | 1,4 <sup>ns</sup> |
| Intermédiaire  | 14,2% | 1,2 <sup>ns</sup> |
| Elevé  | 13,2% | Réf=1             |

Champ : Femmes hétérosexuelles en couple au cours des 12 derniers mois

\*p<0,05 \*\*p<0,005 \*\*\*p<0,001 ns : non significatif

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

# Etat de santé des femmes victimes de violence conjugale

Les troubles médicaux provoqués par la violence conjugale sont de trois ordres : traumatiques, gynécologiques et psychologiques. [13]. L'enquête Virage dans les Outre-mer ne permet pas de mesurer les conséquences traumatiques directes suites aux coups reçus (fractures, plaies, entorse...). Le questionnaire visait à produire des informations sur l'état de santé perçu, les problèmes de santé chroniques, les invalidités ou handicaps, la santé mentale (y compris les consommations de produits psychoactifs), et la sexualité et la contraception, au moment de l'enquête, au cours des deux dernières semaines ou au cours des 12 derniers mois selon les indicateurs de santé.

Il faut souligner que l'on parle de facteurs associés et non de facteurs de risque car la relation de cause à effet entre les violences subies et les indicateurs de santé ne peut être confirmée, le questionnaire ne renseignant pas sur la chronologie des faits.

## ■ Etat de santé perçu et problèmes de santé déclarés

L'état de santé est analysé à partir des déclarations des femmes quant à leur perception de leur état de santé général, d'une présence de maladie chronique ou d'une invalidité ou d'un handicap.

Il n'y a pas de différence significative pour l'état de santé perçu ou pour l'existence d'un problème de santé chronique ou d'une invalidité que l'on soit victime de violence conjugale ou non ou cours des 12 derniers mois. Mais, les femmes en situation de violence conjugale ont une perception plus floue de leur santé. Si on leur demande si elles ont une maladie ou un problème de santé à caractère durable, elles sont plus nombreuses à ne pas pouvoir répondre à cette question : 2,7 % contre 0,3 % pour les femmes non victimes.

### Questions relatives à l'état de santé perçu :

Les réponses aux questions sont subjectives. Le questionnaire a recueilli la perception des femmes quant à leur état de santé, handicap ou invalidité, à travers les questions :

« Dans l'ensemble, diriez-vous que vous êtes en bonne santé ? » ; « Vivez-vous avec une invalidité ou un handicap ? »

Seule à la question « Avez-vous une maladie ou un problème de santé chronique ou à caractère durable ? » l'indication était donnée qu'une maladie chronique est une maladie qui a duré ou peut durer au moins 6 mois.

## ■ Santé mentale et comportements addictifs

---

Les indicateurs de santé mentale suivants ont été analysés :

- Episodes dépressifs majeur actuel au cours des 2 dernières semaines
- Tentatives de suicides au cours de la vie
- La consommation de substances psychoactives au cours des 12 derniers mois : alcool, médicaments pour dormir ou se détendre, et cannabis.

### • Les victimes de violences conjugales vivent plus fréquemment un épisode dépressif majeur actuel

L'expérience des violences comme les femmes en témoignent dans cette enquête, est significativement associée à un état de santé mentale détérioré. Ainsi, 30 % des femmes qui ont subi des violences au sein de leur couple au cours des 12 derniers mois (indicateur global) connaissent un épisode dépressif majeur actuel contre 11% pour les femmes n'ayant pas subi de violence.

**L'épisode dépressif majeur actuel** : La construction de cet indicateur se réfère aux critères DMS V (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders). Il est mesuré au cours des 2 dernières semaines précédant l'enquête, est calculé à partir de la combinaison de symptômes principaux et de symptômes secondaires, associés à une perturbation des activités habituelles. Les symptômes principaux sont : le sentiment de profonde tristesse ou la perte d'intérêt généralisée. Les symptômes secondaires sont : l'épuisement, manque d'énergie, la perte ou prise de poids d'au moins 5kg, les difficultés à dormir, les difficultés à se concentrer/prendre des décisions, penser souvent à la mort ou à se faire du mal, perdre intérêt pour la plupart des choses (travail, loisir, ...).

### • Plus de tentatives de suicide déclarées pour les femmes victimes de violence

De même, les tentatives de suicide sont significativement plus déclarées par les femmes victimes de violences au sein de leur couple, quelle que soit la forme de violence.

Près de deux victimes de violences conjugales sur dix ont déclaré avoir déjà fait des tentatives de suicides au cours de leur vie contre moins d'une femme n'ayant pas subi de violences sur dix. Le risque d'avoir fait une tentative de suicide est plus élevé chez les femmes ayant subi des violences physiques.

### • Le risque de développer des conduites addictives corrélé aux déclarations de violences conjugales

Une corrélation existe également entre le fait d'avoir été victime de violences conjugales et le risque de développer des conduites addictives au cours des 12 derniers mois :

- Les femmes victimes de violences au sein du couple (au sens de l'indicateur global) sont plus consommatrices de médicaments (pour se détendre ou pour dormir), d'alcool ou de cannabis, quelle que soit la forme de violence.
- Les fréquences de consommation des boissons alcoolisées au cours des 12 derniers mois sont plus régulières (au moins une fois par semaine) chez les femmes victimes de violences conjugales au sens de l'indicateur global, sans être significatives. En revanche, **la consommation régulière d'alcool est significativement plus fréquente chez les femmes victimes de violences physiques ou de harcèlements psychologique.**
- La consommation de médicaments ou de cannabis est très significativement associée aux violences au sein du couple.

Tableau 18 : Etat de santé déclaré des femmes selon les violences subies au cours des 12 derniers mois

|  | Ensemble des femmes<br>N=1 519 | IGVC<br>N=228 | Harcèlement psychologique<br>N=181 | Violences physiques<br>N=42 |
|--|--------------------------------|---------------|------------------------------------|-----------------------------|
| <b>Etat de santé perçu</b>   |                                |               |                                    |                             |
| Bon état de santé  | 58,0%                          | 54,4% ns      | 58,7% ns                           | 64,8% ns                    |
| Plutôt bon   | 32,7%                          | 35,8% ns      | 30,7% ns                           | 23,5% ns                    |
| Mauvais ou plutôt mauvais  | 8,9%                           | 9,8% ns       | 10,6% ns                           | 11,7% ns                    |
| <b>Problème de santé chronique</b>   |                                |               |                                    |                             |
| Oui  | 28,9%                          | 27,9% ns      | 27,4% ns                           | 24,8% ns                    |
| Non  | 70,3%                          | 69,4% ns      | 69,8% ns                           | 68,8% ns                    |
| Ne sait pas  | 0,7%                           | 2,7% *        | 2,8% *                             | 6,4% *                      |
| <b>Invalidité ou handicap</b>  | 5,8%                           | 7,4% Ns       | 8,5% Ns                            | 7,5% ns                     |
| <b>Episode dépressif majeur actuel au cours des 2 dernières semaines*</b>  | 14,0%                          | 29,5% ***     | 33,4% ***                          | 40,0% ***                   |
| Sentiment de tristesse, cafard, déprime la plupart du temps dans la journée, presque tous les jours au cours des 2 dernières semaines                        | 24,5%                          | 45,3% ***     | 47,0% ***                          | 52,4% ***                   |
| Sentiment de n'avoir plus gout à rien, de perte d'intérêt pour les choses plaisantes habituellement, presque tout le temps au cours des 2 dernières semaines | 14,6%                          | 30,9% ***     | 35,4% ***                          | 39,0% ***                   |
| <b>Tentative de suicide au cours de la vie</b>   | 10,3%                          | 18,5% ***     | 23,7% ***                          | 27,2% ***                   |
| <b>Consommation d'alcool au cours des 12 derniers mois</b>   |                                |               |                                    |                             |
| Jamais ou peu  | 76,3%                          | 72,2% ns      | 68,3%                              | 61,1                        |
| Une fois par semaine   | 17,6%                          | 20,0% ns      | 22,0%                              | 20,7                        |
| Plus d'une fois par semaine  | 6,1%                           | 7,8% ns       | 9,8% *                             | 18,2 **                     |
| <b>Consommation de médicaments au cours des 12 derniers mois</b>   | 11,9%                          | 21,1% ***     | 18,9% *                            | 29,5 **                     |
| <b>Consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois</b>  | 2,7%                           | 5,5% *        | 6,5% **                            | 15,2 ***                    |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

NB : La significativité indiquée est testée entre les victimes de violences et les non victimes. On n'observe pas de différences significatives entre les 3 formes de violences étudiées. Différences ajustées sur l'âge \*p<0,05 \*\*p<0,005 \*\*\*p<0,001 ns : non significatif

\*Cf encadré

- **Contraception : une utilisation comparable entre femmes victime et non victimes**

Il n'y a pas de différence significative de fréquences d'utilisation de contraception entre les femmes qui déclarent subir des violences, qu'elles soient sexuelles, psychologiques ou physiques et les autres.

L'enquête permet toutefois de noter quelques faits marquants sur les raisons pour lesquelles les femmes n'en prennent pas. Ces résultats restent des hypothèses car la faiblesse des effectifs ne permet pas d'établir des différences significatives. Ainsi, il semblerait que les femmes de moins de 40 ans qui subissent des violences et qui ne prennent pas de contraception l'expliquent moins fréquemment par le désir de grossesse que les femmes non victimes de violences conjugales (au sens de l'IGVC).

- **Un nombre de grossesses plus élevé chez les femmes victimes de violences conjugales**

Le nombre moyen de grossesses, menées à terme ou non, est plus important chez les femmes victimes selon l'indicateur global de violences conjugales.

Les femmes victimes de violences conjugales ne sont pas moins souvent nullipares que les autres femmes en couple, en revanche elles ont un nombre de grossesses supérieur à 3 significativement plus important. La différence entre le nombre moyen de grossesses des femmes victimes de violences ou non est sous-estimée en raison de la structure par âge de la sous-population des victimes de violences plus jeunes que les non victimes. La régression linéaire ajustée sur l'âge permet de confirmer le nombre de grossesses plus élevé des victimes de violences conjugales.

Si le nombre de grossesses est plus élevé, le nombre d'enfants par femme au cours de la vie n'est en revanche pas plus élevé parmi les femmes subissant des violences conjugales que parmi celles qui n'en subissent pas. Et ce constat est vérifié même en éliminant l'effet de la structure par âge de la sous-population des victimes.

- **IVG et grossesses non désirées plus fréquemment déclarées par les femmes victimes**

Il existe un lien significatif entre interruption volontaire de grossesse (IVG) et indicateur global de violence conjugale (IGVC). Trois femmes victimes de violences conjugales sur dix ont eu recours à l'IVG contre deux sur 10 chez les femmes non victimes.

Parmi les femmes ayant déjà eu recours à l'IVG, la fréquence de survenue de l'évènement est identique qu'elles subissent des violences ou non : les IVG itératives ne sont pas significativement plus fréquentes parmi les femmes déclarant des violences conjugales.

Un quart des femmes (26 %) ayant réalisé une interruption volontaire de grossesse déclare ne pas avoir eu le sentiment que cette IVG (ou la 1<sup>ère</sup> si l'évènement est survenu plusieurs fois) a été le fruit de sa décision, sans différence significative selon l'indicateur global de violence conjugale.

Mais l'enquête révèle que les grossesses n'aboutissant pas à une IVG sont deux fois plus fréquemment non désirées chez les femmes subissant des violences conjugales.

Tableau 19 : Caractéristiques du parcours de santé reproductive des femmes selon les violences subies au cours des 12 derniers mois

|  | Ensemble des femmes<br>N=1 519 | IGVC<br>N=228 |    | Harcèlement psychologique<br>N=181 |    | Violences physiques<br>N=42 |    |
|--|--------------------------------|---------------|----|------------------------------------|----|-----------------------------|----|
| <b>Utilisation d'une contraception<sup>1</sup></b> | 60,3%                          | 62,9%         | ns | 62,1%                              | ns | 55,9%                       | ns |
| <b>Nombre de grossesses</b>                        |                                |               |    |                                    |    |                             |    |
| Aucune grossesse                                   | 10,6%                          | 14,0%         | ns | 15,5%                              | ns | 16,5%                       | ns |
| 1 à 3 grossesses                                   | 61,4%                          | 49,8%         | ** | 47,3%                              | ** | 39,9%                       | *  |
| 4 grossesses ou plus                               | 27,9%                          | 36,2%         | *  | 37,3%                              | *  | 43,6%                       | ns |
| <b>Nombre moyen de grossesses</b>                  | 2,64                           | 2,82          |    | 2,86                               |    | 3,14                        |    |
| Régression linéaire <sup>2</sup>                   | [min 0- max 12]                | 0,44          | ** | 0,46                               | ** | 0,88                        | ** |
| <b>Nombre moyen d'enfants</b>                      | 2,07                           | 2,03          |    | 2,08                               |    | 1,99                        |    |
| Régression linéaire <sup>2</sup>                   | [min 0- max 9]                 | 0,02          | ns | 0,06                               | ns | 0,1                         | ns |
| <b>IVG au cours de la vie</b>                      |                                |               |    |                                    |    |                             |    |
| Au moins une IVG                                   | 21,6%                          | 30,2%         | *  | 33,7%                              | ** | 46,8%                       | ** |
| 1 seule IVG  | 16,1%                          | 22,7%         | *  | 25,2%                              | ** | 34,6%                       | ** |
| 2 IVG ou plus                                      | 5,5%                           | 7,5%          | ns | 8,5%                               | ns | 12,2%                       | ns |
| <b>Grossesses souhaitées ou non</b>                |                                |               |    |                                    |    |                             |    |
| Toutes les grossesses souhaitées                   | 91,1%                          | 81,0%         |    | 78,3%                              |    | 72,5                        |    |
| Au moins une grossesse non souhaitée               | 8,8%                           | 19,0%         | *  | 21,7%                              | ** | 27,5                        | ns |

Champ : Femmes en couple hétérosexuel au cours des 12 derniers mois (N=1 519)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

1 Sur les femmes âgées de 55 ans et moins

2 Régression ajustée sur l'âge - Référence (0) ne pas subir la violence

NB : La significativité indiquée est testée entre les victimes de violences et les non victimes. On n'observe pas de différences significatives entre les 3 formes de violences étudiées. Différences ajustées sur l'âge \*p<0,05 \*\*p<0,005 \*\*\*p<0,001 ns : non significatif

# Réactions aux violences subies et répercussions pour les femmes victimes

L'enquête Virage a permis d'investiguer, dans chaque cadre de vie (espace public, travail, couple), les circonstances, réactions, répercussions et recours des femmes victimes de violences auprès de leur entourage ou des institutions. Pour ce faire, l'enquête a interrogé les femmes ayant subi (au cours des 12 derniers mois précédente l'enquête) au moins un fait de violence jugé assez ou très grave sur le fait qu'elles considèrent le plus marquant ou le fait unique. En effet, certaines femmes ont pu subir plusieurs faits de violence de même nature ou de nature différente au cours d'un an. Afin de ne pas trop rallonger l'entretien, le questionnement sur les circonstances et les conséquences des violences a été limité à la description d'un seul fait. Les personnes enquêtées ont donc été interrogées sur le fait qu'elle considérait le plus marquant parmi l'ensemble des faits déclarés.

**Les résultats ci-après concernent les faits de violences conjugales les plus marquants au cours des 12 derniers mois relatés par les femmes victimes de violences conjugales.**

## ■ Circonstances des faits les plus marquants au cours des 12 derniers mois

161 femmes ont été investiguées sur ces faits les plus marquants au cours des 12 derniers mois. 80 % des femmes interrogées sur les faits les plus marquants sont toujours en situation de couple.

Le fait le plus marquant vécu par la femme au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête est constitué majoritairement de violences psychologiques (66 %), puis des violences physiques (17 %), les violences verbales (11 %) et les violences sexuelles (9 %).

### • Des violences souvent répétitives et en présence des enfants

Les faits marquants déclarés par les femmes sont souvent répétitifs : près de la moitié des femmes (48 %) ont déclaré avoir déjà subi le fait retenu plusieurs fois avant les 12 derniers mois, plus particulièrement les violences verbales (83 %).

Les enfants du couple peuvent être exposés aux violences de leurs parents, qu'elles soient physiques, psychologiques ou verbales.

Près de 3 femmes sur 10 ont déclaré que le fait évoqué s'est produit en présence des enfants.

Tableau 20 : Fréquence des femmes déclarant la présence des enfants au moment des faits et la répétition des faits selon le type de violence retenue comme marquante

|   | Fréquence |
|---|-----------|
| <b>Présence des enfants au moment des faits</b> |           |
| Fait  | 28,3%     |
| Non   | 71,7%     |
| <b>Répétition des faits</b>                     |           |
| Oui   | 47,5%     |
| Non   | 52,5%     |

Champ : Femmes victimes de violences conjugales ayant répondu aux questions concernant le fait le plus marquant au cours des 12 derniers mois (N=143)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

- **Différentes réactions immédiates au moment des faits : discussion et dissuasion tout particulièrement**

Les réactions relatées par les femmes au moment des faits sont diverses. Plus de 40% des femmes cumulent au moins 3 réactions au moment où elles font face aux faits de violences.

Près de 80% des femmes déclarent avoir tenté de discuter ou de dissuader leur conjoint, et une sur 2 s'est défendue, débattue. Ces réactions ont évolué depuis 2002 (respectivement 50% et 35%) [3]. Cependant, pour plus de 40 % des faits marquants, les femmes confient n'avoir pas pu réagir face aux violences de leur conjoint. Les appels au secours et la mise à l'abri concernent environ 1 femme sur 10 respectivement.

Les situations de mise à l'abri sont majoritairement consécutives à des violences physiques ou sexuelles (les deux tiers des femmes qui déclarent une mise à l'abri relatent ces faits). Par ailleurs, la majorité des mises à l'abri vise probablement la protection des enfants : pour près de 6 situations décrites sur 10, les fuites du domicile font suite à des agressions produites en présence d'enfants.

- **Des répercussions émotionnelles importantes et cumulatives suite aux faits marquants de violences conjugales**

Les répercussions émotionnelles des faits de violences sur les femmes, sont nombreuses et fréquentes : plus de la moitié des femmes (56%) ont déclaré avoir eu au moins 3 répercussions suite aux dernières violences marquantes commises par leur conjoint ; 77% en ont révélé au moins 2.

Les répercussions émotionnelles sont particulièrement fréquentes quand il s'agit de violences dans le cadre conjugal par rapport aux violences subies dans les 2 autres sphères : respectivement 39% et 48% des femmes victimes de violences dans l'espace public ou professionnel ont déclaré au moins 3 répercussions émotionnelles.

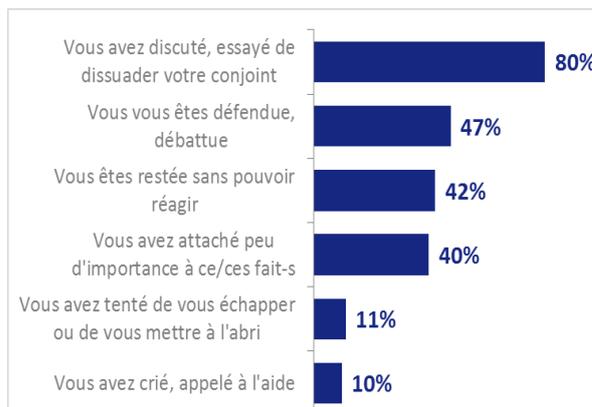
Les répercussions émotionnelles les plus fréquemment déclarées sont majoritairement un état de colère (8 femmes sur 10) et de tristesse/déprime ou de santé dégradée (6 femmes sur 10).

Le sentiment de peur est révélé par une femme sur 2 et une sur 3 déclare avoir honte de la situation.

Pour près de 30% des situations, les faits ont entraîné une séparation momentanée avec le conjoint.

Les sentiments de tristesse / déprime et d'isolement sont significativement plus fréquents si les faits sont

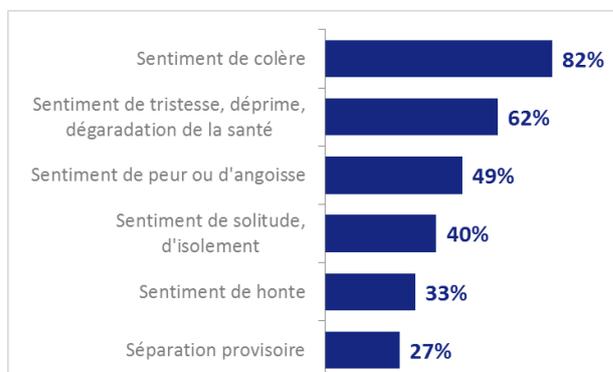
Figure 13 : Réactions des femmes face aux faits de violences



Champ : Femmes victimes de violences conjugales ayant répondu aux questions concernant le fait le plus marquant au cours des 12 derniers mois (N=161) Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

répétitifs. La survenue d'une séparation provisoire est également plus fréquente quand il s'agit de récidives. Par ailleurs, le sentiment de honte paraît plus présent lorsqu'il s'agit de violences verbales (les 3/4 des femmes ayant retenu les violences verbales comme fait le plus marquant au cours des 12 derniers mois ont déclaré ressentir de la honte).

Figure 14 : Répercussions des faits de violences conjugales déclarées par les femmes victimes



Champ : Femmes victimes de violences conjugales ayant répondu aux questions concernant le fait le plus marquant au cours des 12 derniers mois (N=161) Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

## ■ Les démarches entreprises par les femmes victimes

### • Les faits de violences au sein du couple sont ceux dont les femmes parlent le moins

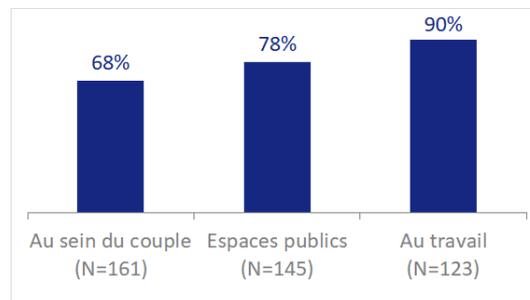
Environ 7 femmes sur 10 avaient parlé des violences conjugales subies avant de répondre à l'enquête.

Les violences au sein du couple sont moins fréquemment révélées que les violences subies dans les 2 autres cadres de vie explorés par l'étude [9].

Néanmoins, la parole tend à se libérer de plus en plus : les femmes parlent davantage des violences subies au sein du couple qu'en 2002 : 1 femme sur 2 n'en avait jamais parlé avant l'enquête en 2002 contre une femme sur 3 en 2018.

Par ailleurs, comparativement aux faits perpétrés dans les autres cadres de vie, les révélations sont moins étendues pour les violences conjugales. En effet, les révélations sont partagées avec au moins 3 personnes pour 90 % des femmes victimes de violences au travail, 56 % pour celles qui ont subi des violences dans l'espace public ; cette proportion chute à 16 % pour les femmes victimes des violences par leur conjoint.

Figure 15 : Révélation des violences selon le cadre de vie de survenue des violences



Champ : Femmes victimes de violences au sein du couple, dans l'espace public et/ou au travail ayant répondu aux questions concernant le fait le plus marquant au cours des 12 derniers mois

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

Note de lecture : 68% des femmes ont été révélées les violences subies au sein de leur couple contre 90% pour les violences subies au travail.

### • Les révélations des violences conjugales majoritairement confinées au cercle des proches

Les femmes qui parlent des violences subies au sein du couple se confient en majorité à leur entourage proche, famille et/ ou ami-e-s (environ 70 % respectivement). Parmi les femmes qui se sont déjà confiées, près de 96% l'ont fait auprès du cercle proche. Près des 2/3 des femmes en parlent au moins à 2 personnes de leur entourage.

### • Le médecin : 1<sup>er</sup> professionnel vers lequel se tournent les femmes victimes pour parler

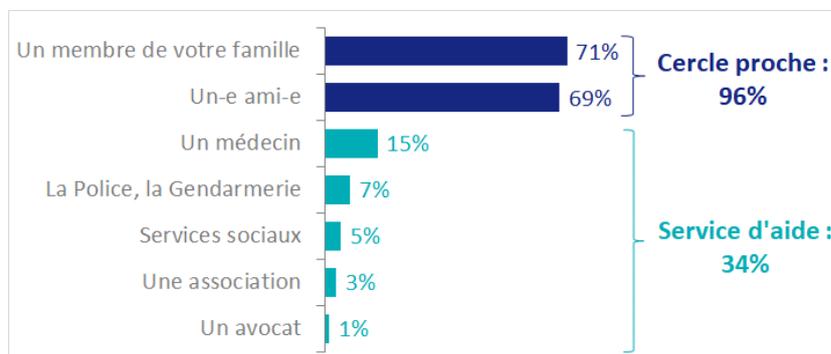
Pour un tiers des faits marquants relatés, les femmes ont fait appel à une institution ou un professionnel mais ce recours reste nettement moindre que celui déclaré pour les violences subies dans les autres sphères (publique ou professionnelle). Ce recours concerne principalement le médecin, témoignant de la plus grande facilité des femmes à parler aux professionnels de santé qu'à d'autres services d'aides sociaux ou juridiques.

### • Peu de démarches « formelles », peu de signalements aux Forces de l'Ordre

En dehors du médecin, les femmes dénoncent peu les faits subis auprès des services ou personnes qualifiés.

Pour 7 % des faits marquants relatés, les femmes en ont parlé aux policiers ou aux gendarmes. Cependant, les dénonciations des violences aux Forces de l'Ordre ont progressé : en 2002, seules 5 % des femmes avaient déclaré une visite au commissariat ou à la police [3 ;9].

Figure 16 : Personnes\* à qui les femmes victimes de violences conjugales en ont parlé



Champ : Femmes victimes de violences conjugales ayant répondu aux questions concernant le fait le plus marquant au cours des 12 derniers mois et ayant parlé des faits avant l'enquête (n=111)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

\* Une même femme peut avoir parlé à plusieurs personnes.

Par ailleurs, le dépôt de plainte a concerné 21 % des faits marquants graves décrits par les femmes, que la plainte ait été déposée par les victimes elles-mêmes ou par une autre personne. Cette démarche de signalement a elle aussi évolué par rapport à 2002 où la proportion de faits déclarés était de 12 % [3 ;9].

Les victimes semblent se rendre moins souvent à la gendarmerie ou au commissariat lorsqu'elles vivent toujours avec leur conjoint comme cela est décrit dans les travaux nationaux [14]. Mais ce résultat reste une tendance dans cette étude car la faiblesse des effectifs ne permet pas d'établir des différences significatives.

Les recours aux services sociaux ou juridiques sont encore moins fréquents que les démarches auprès des Forces de l'Ordre.

- **Des interlocuteurs différents selon le cadre dans lequel s'exercent les violences**

Le type de personnes ou services mobilisés en cas de violences varie selon le cadre dans lequel se sont produites les violences. Les révélations suite aux violences subies dans les autres cadres de vie concernent davantage les institutionnels et professionnels. Les révélations restent majoritairement confinées au cercle des proches pour les violences conjugales ; pour les violences dans l'espace public ou au travail, les faits sont relatés davantage aux institutionnels (autorités répressives et judiciaires) et dans le monde du travail, les interlocuteurs professionnels sont également privilégiés (collègues, représentant du personnel, syndicat, hiérarchie, médecin du travail, ...)

- **Les femmes au chômage ou avec un conjoint au chômage moins enclines à briser le silence**

Les différences selon les caractéristiques démographiques et sociales donnent peu de résultats statistiquement significatifs, probablement en lien avec la faiblesse des effectifs.

Les révélations des faits semblent un peu plus fréquentes chez les femmes séparées de leur conjoint, sans être significatives.

L'âge et le niveau d'étude, ne semblent également pas avoir d'impact sur la démarche des femmes de se confier, pas plus que le nombre d'enfants. En revanche, les femmes en situation de chômage sont significativement moins nombreuses à révéler les faits subis à une tierce personne, du cercle familial, amical ou institutionnel.

En effet, l'activité professionnelle multiplie les occasions de confidences mais les propos les plus intimes ne se disent pas de la même façon selon les milieux professionnels [15].

Les femmes sont également plus réticentes à faire des confidences lorsque leur conjoint est au chômage.

Tableau 21 : Part des femmes ayant déjà parlé des violences selon les caractéristiques sociales du couple

|   | Part  |
|---|-------|
| Ensemble des femmes concernées                | 68,4% |
| <b>Situation de la femme face à l'emploi*</b> |       |
| En emploi                                     | 69,7% |
| Au chômage                                    | 49,0% |
| Inactive                                      | 80,4% |
| <b>Situation du conjoint face à l'emploi*</b> |       |
| En emploi                                     | 73,6% |
| Au chômage                                    | 43,6% |
| Inactive                                      | 71,9% |

Champ : Femmes victimes de violences conjugales ayant répondu aux questions concernant le fait le plus marquant au cours des 12 derniers mois et ayant parlé des faits avant l'enquête (n=111)

Source : Virage (La Réunion) 2018

\* Différence significative (p<0,05)

Note de lecture : 69% des femmes en emploi ont déjà révélé les faits contre 49% des femmes au chômage.

- **Les révélations et démarches plus fréquentes chez les femmes victimes de violences physiques**

Pour les révélations des faits (quel que soit l'interlocuteur), les différences selon la nature des violences ou les circonstances dans lesquelles les faits se sont produits donnent peu de résultats significatifs mais des tendances se dessinent : les confidences paraissent plus nombreuses chez les femmes victimes de violences physiques ou verbales, par rapport à celles victimes de violences psychologiques ou sexuelles. Par ailleurs, les femmes se confient davantage quand les violences se sont répétées ou qu'il y a eu la présence des enfants au moment des faits.

Les violences sexuelles semblent être celles qui sont les moins confiées.

La dénonciation des faits aux institutions ou autres services ou personnes qualifiés pourraient correspondre à des situations de violences plus graves ou à des risques de danger pour les femmes et/ou leurs enfants.

Tableau 22 : Part des femmes ayant déjà parlé des violences selon la nature et les circonstances des violences et le type d'interlocuteur mobilisé

|   | Ensemble des interlocuteurs |
|---|-----------------------------|
| Ensemble des femmes concernées                        | 68,4%                       |
| <b>Nature des violences subies (12 derniers mois)</b> |                             |
| Violences physiques                                   | 82,6%*                      |
| Violences psychologiques                              | 69,3%                       |
| Violences sexuelles                                   | 69,2%                       |
| <b>Réactions immédiates au moment des faits</b>       |                             |
| Tentative de fuir, de s'échapper                      | 70,6%                       |
| Au moins 3 réactions                                  | 67,6%                       |
| <b>Présence des enfants</b>                           |                             |
|   | 84,3% <sup>0</sup>          |
| <b>Récidives des faits</b>                            |                             |
|   | 75,9% <sup>0</sup>          |

Champ : Femmes victimes de violences conjugales ayant répondu aux questions concernant le fait unique ou le plus marquant au cours des 12 derniers mois et ayant parlé des faits à un service d'aide social, juridique, médical, ... autres que la famille et les amis (n=111)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

<sup>0</sup> p<0,1 \* p<0,05

- **Un recours médical suite aux faits peu déclaré par les femmes**

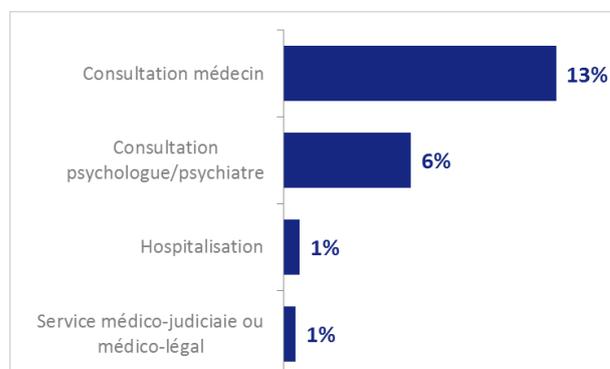
Pour moins d'un fait évoqué sur 5 (16%), les victimes ont eu recours à un professionnel de santé juste après les violences subies. Le recours n'est pas systématique même en cas de violences physiques ou sexuelles où la consultation médicale paraît essentielle.

Ces recours concernent principalement les médecins, consultés pour 13% des faits investigués.

Le recours aux services hospitaliers est rarement évoqué par les femmes victimes.

La consultation psychologique/psychiatrique reste faible au regard de la charge psychique provoquée par les faits et des répercussions émotionnelles immédiates fortement déclarées par les femmes victimes. Les femmes se tournent ainsi vers des proches pour se confier.

Figure 17 : Recours\* à un professionnel de santé suite au fait de violences subies



Champ : Femmes victimes de violences conjugales ayant répondu aux questions concernant le fait le plus marquant au cours des 12 derniers mois (n=161)

Source : Virage Outre-mer (La Réunion) 2018

\* Une même femme peut avoir consulté plusieurs professionnels.

## Conclusion

Depuis une dizaine d'années, l'ORS OI produit des connaissances sur les violences faites aux femmes à La Réunion. Ainsi l'observatoire a été associé à l'enquête dès la phase préparatoire (membre du Copil local) et a été ensuite invité à rejoindre le groupe d'exploitation coordonné par l'Ined. L'ORS OI a ainsi réalisé une exploitation régionale de l'enquête Virage dans les Outre-mer menée par l'Ined en 2018 sur la problématique des violences faites aux femmes en situation de couple. Cette exploitation a permis d'actualiser les prévalences des violences envers les femmes par leur conjoint ou ex-conjoint 15 ans après l'enquête Enveff de 2002. Elle permet également de dégager des éléments sur l'état de santé des femmes victimes et sur les circonstances et les recours suite aux faits de violences.

La relative stabilité des prévalences des différents types de violences dans le couple entre 2002 et 2018 ne peut pas être uniquement interprétée comme une absence de progrès dans la lutte contre les violences conjugales. En effet, probablement stimulées par les campagnes de sensibilisation réalisées au niveau local ou national, les femmes ont moins de difficultés à identifier et à parler des violences dont elles sont victimes.

Même si, par rapport aux sphères publiques ou professionnelles, les faits de violences dans le couple sont ceux dont les femmes parlent le moins, les victimes réunionnaises sont plus nombreuses à se confier qu'en 2002 : (68 % contre 50 % en 2002). De plus, les changements dans les rapports sociaux au sein des couples peuvent également être un facteur explicatif de ces prévalences [3]. Au début des années 2000, les entretiens qualitatifs [3] qui avaient été conduits à l'issue de l'enquête Enveff-Réunion avaient montré que la majorité des femmes victimes de violences conjugales rejetaient le modèle de leurs parents – qui attribuait à la femme le travail domestique et le rôle d'éducatrice des enfants et à l'homme, l'autorité – et que cette remise en cause conduisait à de fortes tensions. Quinze ans plus tard, les Réunionnaises sont plus nombreuses à occuper un emploi, à avoir un plus grand nombre de partenaires au cours de leur vie et moins nombreuses à considérer les besoins sexuels des hommes supérieurs à ceux des femmes. Cette plus grande liberté semble alimenter des conflits pouvant entraîner des violences.

La survenue des violences dans le couple est plus importante pour les femmes jeunes, pour les femmes non cohabitantes avec le conjoint, et aussi pour celles ayant un nombre important d'enfants à charge. La séparation récente (entraînant souvent la décohabitation) est un marqueur très important des situations de violences.

En revanche, les violences conjugales, qu'elles soient physiques, sexuelles ou psychologiques touchent tous les milieux socio-économiques. Les prévalences des violences sont similaires quelle que soit la tranche de revenu personnel déclaré, quel que soit le niveau de diplôme. Seule la situation financière ressentie (se sentir à l'aise financièrement, se sentir juste, y arriver difficilement ou ne pas y arriver sans faire de dettes) est très corrélée aux situations de violences. Les femmes en situation de handicap semblent représenter un public plus vulnérable par rapport aux violences conjugales.

Les caractéristiques les plus déterminantes sont les caractéristiques personnelles : la biographie sexuelle et les histoires vécues pendant l'enfance. Les femmes qui ont eu le plus grand nombre de partenaires sont les plus nombreuses en situation de violences conjugales. L'hypothèse selon laquelle les événements subis pendant l'enfance entraînent une certaine vulnérabilité de la femme et favorise une histoire de vie perturbée dans sa vie de couple [12] est vérifiée statistiquement dans l'enquête. Une femme sur cinq ayant constaté des violences entre ses parents est victime de violences conjugales. Ce résultat est un premier élément saillant sur l'importance de l'exposition des enfants aux violences au sein du couple et sur les répercussions possibles à long terme.

En 2018, Environ 20 % des enfants sont potentiellement exposés aux violences conjugales. D'autant que dans près de 3 situations sur 10, le fait de violence le plus marquant au cours des 12 derniers mois envers la mère se produit en présence des enfants.

Si une certaine reproduction sociale des situations de violences pourra être affirmée lors des exploitations à venir, il faut garder à l'esprit qu'une majorité de femmes ayant subi des situations difficiles dans l'enfance ne se trouve pas en

situation de violence conjugale à l'âge adulte. Des leviers existent alors pour échapper au risque de violence à l'âge adulte.

Les résultats suggèrent également la centralité de l'enfant dans les situations de violence conjugale : l'enfant comme déclencheur de la décision de révéler les faits ou d'engager des démarches, comme motivation au départ, ou au contraire l'enfant comme origine des violences, frein à la séparation, prétexte à certaines formes de violence, comme instrument de pression ou manipulation...

Les résultats de l'enquête montrent que les violences subies au sein du couple ont un effet statistiquement significatif sur l'état de santé des victimes, les champs explorés portant particulièrement sur la santé génésique et la santé mentale. En effet, le nombre de grossesses non désirées et d'IVG est plus important chez les femmes victimes de violences conjugales. Les épisodes dépressifs et les tentatives de suicide sont également plus fréquemment déclarés par les femmes victimes.

Les victimes sont également plus consommatrices de produits psychoactifs, sans pouvoir parler de lien de causalité, ne sachant pas la chronologie des faits entre violences et consommations.

Ces résultats montrent l'importance, pour les professionnels de santé, d'intégrer dans leur pratique le rôle déterminant des violences dans la santé des femmes [16]. Les indicateurs montrent que les femmes victimes de violences, en particulier s'il s'agit de violences physiques, sont plus fréquemment dans un état de souffrance psychologique immédiat et/ou à moyen-long terme. Ces souffrances psychologiques peuvent entraîner des pathologies mentales. Les évaluations médicopsychologiques et la prise en charge doit donc être généralisée dès le repérage des violences.

D'autant que les professionnels de santé peuvent jouer un rôle dans le repérage des victimes que ce soit aux urgences ou en cabinet libéral. En effet, la consommation de médicaments psychotropes concerne une femme victime sur cinq. Ces situations de vulnérabilité peuvent représenter des occasions d'entrer dans un parcours de prise en charge globale.

Les faits de violences dans le couple sont ceux dont les femmes parlent le moins. Quand elles ont lieu, les révélations restent confinées au cercle proche (famille et/ou amis). Le constat d'un faible recours aux institutions en découle logiquement. Les facteurs déterminants dans la révélation des faits de violence sont de subir des violences physiques plutôt que psychologiques, des violences répétitives ou en présence d'enfants.

Les femmes au chômage et/ou avec un conjoint au chômage, les femmes jeunes, les femmes sans enfant ou avec un nombre élevé d'enfants sont moins enclines à révéler les faits auprès des services d'aides.

Les femmes victimes sont 15 % à en avoir parlé à un médecin, avant les services sociaux (5 %) ou les associations (3 %). Les femmes réunionnaises semblent plus nombreuses à briser le silence 15 ans après l'enquête Enveff en 2002, sans doute en lien avec l'ensemble des actions de communication et de sensibilisation, et au regard de la mobilisation des acteurs au niveau national et local.

Cependant, des marges de progression sont encore à prévoir notamment en termes de communication sur les dispositifs ou services d'aides et en termes d'incitation à recourir à ces aides. En effet, parmi les femmes ayant déclaré au moins 3 faits de violences conjugales, seules 27% d'entre elles connaissaient le 3919 qui est le numéro d'aide aux victimes de violences conjugales [9].

La faiblesse des effectifs de l'échantillon régional a limité plusieurs analyses envisagées notamment sur la santé et les démarches engagées et les typologies en fonction des violences subies.

Les résultats interpellent sur la dimension psychologique des faits et de leurs conséquences sur l'état de santé. L'étude montre en effet des paradoxes :

- entre l'importance des violences psychologiques (les plus déclarées par les femmes) et la moindre révélation des faits de violences psychologiques,
- et entre les fortes répercussions psychologiques des violences conjugales sur la santé des femmes victimes et le faible recours vers des professionnels de la santé mentale.

La prise de conscience des violences conjugales, en particulier psychologiques, est un processus difficile. Les victimes peuvent réaliser tardivement la gravité des abus qu'elles subissent et se retrouvent, par de multiples procédés, progressivement isolées et dans l'incapacité de demander de l'aide. Il faut pour cela développer, à l'aide d'outils tels que le violentomètre, la sensibilisation pour que les actes de violences ne soient jamais banalisés.

L'enquête suggère des marges de progression et des leviers pour améliorer la prise en compte de cette problématique notamment auprès des publics plus vulnérables. Un effort est également à fournir pour le renforcement des actions visant et le repérage et l'accompagnement des victimes dans la prise en charge médicale et judiciaire. Certaines préconisations ont été formulées à ce sujet dans une étude publiée en 2020 à La Réunion [6]. Enfin des actions peuvent également être mises en place autour de la prise en charge médicale des femmes notamment autour de la santé mentale et reproductive des femmes victimes et la prise en charge adaptée des enfants témoins de violences.

# Bibliographie

[1] Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff, 2000), coordonnée par Maryse Jaspard (Idup : Institut de Démographie-Université de Paris I) avec la participation de chercheuses et chercheurs du CNRS, de l'Idup, de l'Inserm, de l'Ined, de l'université de Lyon II

[2] <https://virage.site.ined.fr/>

[3] Widmer I, Pourette D. Les violences envers les femmes à l'île de La Réunion. Poids des chiffres, paroles de victimes. Publications De L'universite De Provence; 2009.

[4] ORViFF. Tableau de bord des violences au sein du couple. Indicateurs 2018. 4p.

<http://ekitmedias.ekoal.org/files/faa8d0a7-b69c-413a-b8a1-57ca904a5cdf.pdf>

[5] Dassa B, Ricquebourg M. Conséquences sanitaires des violences conjugales chez les femmes accueillies dans les centres d'hébergement de La Réunion. ORS de La Réunion, septembre 2012, 28.

[6] Ramaye D, Pomart C. Etude Féminicides conjugaux à La Réunion entre 2006 et 2019. Centre de Ressources de la Cohésion Sociale et Urbaine de La Réunion; 2020.

<http://ekitmedias.ekoal.org/files/671f7bde-c726-45c3-dd1f-6aba13de6326.pdf>

[7] <https://viragedom.site.ined.fr/>

[8] PRS 2 Projet de santé Réunion-Mayotte 2018-2028. Schéma de santé 2018-2028 Volet 2 La Réunion. ARS Océan Indien

[9] Condon S, Dauphin S, Dupuis J et l'équipe Virage dans les Outre-mer, Violences envers les femmes dans les espaces publics, au travail et dans les couples à La Réunion. Premiers résultats de l'enquête Virage dans les Outre-mer. Aubervilliers: Ined; 2019.

[10] Condon S. Focus - Enjeux d'une enquête sur les violences de genre dans les départements d'outre-mer. Informations sociales. 2014;6(186):36-9.

[11] Bozon M. L'entrée dans la sexualité adulte : le premier rapport sexuel et ses suites. Population. 1993;(5): 1317-52.

[12] Battagliola F, Brown E, Jaspard M. Itinéraires de passage à l'âge adulte. Différences de sexe, différences de classe. Sociétés contemporaines, 1997;(25):85-103.

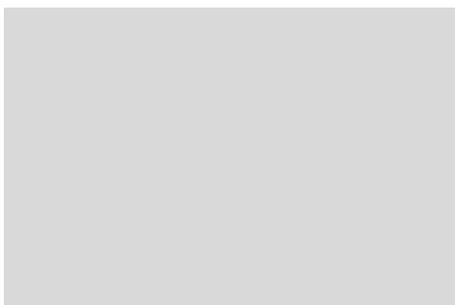
[13] Violences et santé. Paris: Haut Comité de la santé publique; 2005.

[14] Violences au sein du couple et violences sexuelles les principales données. La lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes. 2014;(4):1-16.

[https://arretonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2020-04/Document%206\\_0.pdf](https://arretonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2020-04/Document%206_0.pdf)

[15] Fougeyrollas-Schwebel D, Jaspard M. Violences envers les femmes : démarches et recours des victimes. Les apports de l'enquête Enveff. Archives de politique criminelle. 2002.

[16] Saurel-Cubizolles MJ. Violences envers les femmes et état de santé mentale : résultats de l'enquête Enveff 2000. Bull Epid Hebd. 2005;(9-10):36-7.



Citation recommandée :

Bardot M., Ricquebourg M. Violences conjugales envers les femmes à La Réunion. Exploitation régionale de l'enquête VIRAGE. Saint-Denis: ORSOI; 2020.

Disponible à partir de l'URL : [www.ors-ocean-indien.org/](http://www.ors-ocean-indien.org/)

Pour toute utilisation des données et indicateurs de ce document, merci d'indiquer les sources de données telles qu'elles figurent sur chaque illustration (carte, graphique ou tableau).

**Financement ARS La Réunion**



**Site de La Réunion - Siège social**

12 rue Colbert  
97400 SAINT DENIS  
Tél : 0262 94 38 13  
Fax : 0262 94 38 14

**Site de Mayotte**

26 rue M'Hogoni  
97605 PASSAMAINTY  
Tél : 02 69 52 05 15  
GSM : 06 39 23 65 98

Centre de documentation : [documentation@orsoi.net](mailto:documentation@orsoi.net)

Site Internet : <http://www.ors-ocean-indien.org>

Facebook : [ORS Océan Indien](https://www.facebook.com/ORS.Océan.Indien)

